



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2022

RAPPORT D'ACTIVITÉS

INTRODUCTION

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Président d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale *«adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle des délégués de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus.... »*

Le présent rapport a donc pour objet, au premier chef, d'informer les conseils municipaux des communes membres et, au delà d'eux, l'ensemble de la population, sur les décisions prises par le Conseil Communautaire et les actions menées par la Communauté de Communes au cours de l'année 2022.

Créée par arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 2016, la Communauté de Communes Inter Caux Vexin regroupe 64 communes, soit 55 020 habitants (INSEE).

Les statuts de la Communauté de Communes lui donnent compétence dans les domaines suivants :

- **Aménagement de l'espace,**
- **Mobilité**
- **Activités sportives et culturelles,**
- **Voirie et Transport,**
- **Protection de l'environnement – Élimination des déchets,**
- **Action économique,**
- **Actions sociales.**

Le bilan complet du service « protection de l'environnement – élimination des déchets » sera intégré au rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers.

PAGE 4

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTER CAUX VEXIN

Introduction
Le territoire
Les compétences
La gouvernance
Les commissions
Le conseil de développement
Les services généraux
Les finances
Les marchés publics

PAGE 29

UNE COMMUNAUTÉ AU COEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aménagement du territoire et
urbanisme
GEMAPI
Aménagement numérique

PAGE 44

UNE COMMUNAUTÉ ENCOURAGEANT L'INITIATION AU SPORT ET À LA CULTURE

Randonnée
Natation
Ludi'
Soutien aux activités
d'apprentissage de la musique

PAGE 19

UNE COMMUNAUTÉ AU SERVICE DES COMMUNES ET DES HABITANTS

Mobilité
Voirie
Action sociale
Fourrière canine

PAGE 39

UNE COMMUNAUTÉ ACTRICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Développement économique
Promotion du tourisme

PAGE 50

REVUE DE PRESSE

LE TERRITOIRE

Définie sur un territoire mi-rural, mi-périurbain, située au carrefour du Pays de Caux, du Pays de Bray et de la Métropole Rouen-Normandie, la Communauté de Communes Inter Caux Vexin est venue consacrer la collaboration établie de longue date entre les élus locaux.

Une Communauté de Communes, c'est quoi ?

Selon l'Article L 5214-1 du code général des collectivités territoriales

«C'est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace»



Un peu d'histoire :

La Communauté de Communes Inter Caux Vexin est née le 1er janvier 2017 de la fusion des collectivités suivantes :

- La Communauté de Communes des **Portes Nord-Ouest de Rouen**
- La Communauté de Communes du **Moulin d'Ecalles**
- La Communauté de Communes du **Plateau de Martainville**
- Les 4 communes de **Bosc le Hard, Grigneuseville, Beaumont le Hareng et Cottevrard**, appartenant précédemment à la Communauté de Communes du Bosc d'Eawy

La Communauté de Communes INTER CAUX VEXIN représente ainsi les 64 communes suivantes :

Anceaumeville
Les Authieux-Ratiéville
Auzouville-sur-Ry
Beaumont-le-Hareng
Bierville
Blainville-Crevon
Bois d'Ennebourg
Bois-Guilbert
Bois-Hérault
Bois l'Evêque
Boissay
Bosc-Bordel
Bosc-Edeline
Bosc-Guérand-Saint-Adrien
Bosc-le-Hard
Buchy

Cailly
Catenay
Claville-Motteville
Clères
Cottévrard
Elbeuf-sur-Andelle
Ernemont-sur-Buchy
Eslettes
Esteville
Fontaine-le-Bourg
Fresne-le-Plan
Fresquiennes
Frichemesnil
Grainville-sur-Ry
Grigneuseville
Grugny

Héronnelles
La Houssaye-Béranger
La Rue-Saint-Pierre
La Vaupalière
La Vieux-Rue
Le Bocasse
Longuerue
Martainville-Epreville
Mesnil-Raoul
Mont-Cauvaire
Montigny
Montville
Morgny-la-Pommeraye
Pierreval
Pissy-Pôville
Préaux

Quincampoix
Rebets
Roumare
Ry
Servaville-Salmonville
Sierville
Saint-Aignan-sur-Ry
Saint-André-sur-Cailly
Saint-Denis-le-Thibout
Saint-Georges-sur-Fontaine
Saint-Germain-des-Essourts
Saint-Germain-sous-Cailly
Saint-Jean-du-Cardonnay,
Sainte-Croix-sur-Buchy
Vieux-Manoir
Yquebeuf



Une organisation en 3 pôles de proximité

Pour un fonctionnement efficient et assurer la continuité du service public, chaque ancien siège (Montville, Buchy, Martainville-Epreville) des trois Communautés de Communes est devenu un pôle de proximité. L'objectif est de permettre à tous, habitants comme élus, de bénéficier des services et des informations au plus près de son domicile. Buchy est de surcroît le siège légal.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTER CAUX VEXIN

LES COMPÉTENCES

La loi NOTRe a eu pour effet le transfert de compétences des communes vers les Communautés de Communes.

Conformément à ses statuts*, la Communauté de Communes Inter Caux Vexin exerce en 2021 les compétences suivantes :

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

- schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;
- plan local d'urbanisme ;
- document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17

- création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,

comprenant les missions suivantes, énumérées à l'article L. 211-7 du Code de l'Environnement :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- la défense contre les inondations et contre la mer ;
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

* Voir les statuts en annexe

COMPÉTENCES OPTIONNELLES



Aménagement et entretien de la voirie :

Étude et réalisation des travaux d'entretien et de renforcement des voies communales revêtues et ouvertes à la circulation automobile.

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs :

- étude et réflexion sur les besoins de la population en terme d'équipements sportifs, culturels, ou de loisirs ;
- construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs, culturels ou de loisirs d'intérêt communautaire ;
- gestion du personnel et du matériel attachés aux équipements sportifs, culturels, ou de loisirs.

Actions sociales :

- étude relative à l'organisation des structures d'accueil pour la petite enfance ;
- organisation d'activités d'éveil pour la petite enfance (enfants non encore scolarisés) ;
- création, gestion et entretien d'établissements d'accueil pour la petite enfance, à vocation communautaire (crèche et halte d'enfants pour les 0-3 ans) ;
- création et animation d'un ou plusieurs Relais Petite Enfance sur le territoire communautaire.

Aménagement numérique et déploiement du très haut débit

Aménagement de la voie d'accès à la déchetterie intercommunale

dénommée «Chemin de Rocquemont» sur le territoire de Buchy - Estouteville-Ecalles.

COMPÉTENCES FACULTATIVES



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, comprenant les missions suivantes, énumérées à l'article L. 211-7 du code de l'Environnement

- gestion des eaux pluviales, ruissellements et lutte contre l'érosion ;
- dispositifs de surveillance ;
- animation, concertation.

Acquisition de réserves foncières pour l'aménagement de zones d'activités

Organisation des activités sportives et culturelles en faveur des jeunes :

- création, encadrement et financement d'activités de découverte et d'apprentissage du sport en faveur des enfants de 6 à 12 ans, sur le temps périscolaire, dans le cadre du dispositif Ludisports conventionné avec le Département de la Seine Maritime ;
- création, encadrement et financement d'activités de découverte et d'apprentissage de la culture en faveur des enfants de 3 à 6 ans, sur le temps périscolaire, dans le cadre du dispositif Ludiculture ;
- organisation de la natation scolaire et gestion des transports vers les piscines (piscine communautaire et piscines conventionnées hors périmètre communautaire) pour les enfants des écoles élémentaires.

Soutien aux activités d'apprentissage de la musique

par la participation financière aux associations labellisées « école de musique » pour les enfants demeurant sur la Communauté de Communes et âgés de 3 à 18 ans. Le soutien s'opère par une aide annuelle au fonctionnement conditionnée à l'application et au bilan d'évaluation d'une convention d'objectifs.

Fourrière animale :

Création, équipement et gestion d'un équipement accueillant les animaux trouvés sur le territoire de la Communauté de Communes dans les conditions fixées par un règlement intérieur.

Entretien et aménagement des chemins de randonnées

présentant plus de 50% de chemin non bitumés et supérieur à 5 km linéaire, et des itinéraires de randonnée inscrits au PDESI de niveau 2.

Aménagement et entretien du circuit touristique cyclable intercommunal

«Promenade au Pays d'Emma Bovary» et inscription au PDESI des itinéraires intercommunaux.

Mobilité

LA GOUVERNANCE

84

délégués
titulaires

53

délégués
suppléants

LE PRÉSIDENT

Organe exécutif, le Président prépare et exécute les décisions de l'assemblée. Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'enregistrement des recettes.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau comprend le Président, 15 Vice-Présidents et 9 Conseillers Communautaires. Le Bureau suit le travail des commissions thématiques qui recouvrent l'ensemble des compétences de la Communauté de Communes. Cette instance peut recevoir délégation du Conseil Communautaire pour le règlement de certaines affaires.

7 64
séances délibérations

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire est une assemblée délibérante qui fonctionne comme un Conseil Municipal. Il arrête les grandes orientations de politique générale, vote le budget et contrôle l'exécution de ses décisions.

Le Conseil Communautaire élit en son sein son Président pour une durée de 6 ans. Il est le responsable du personnel recruté au sein des services de la Communauté de Communes. Il représente la Communauté de Communes en justice.

Les séances du Conseil Communautaire sont publiques et se tiennent dans une commune différente.

Cette instance est composée de 84 conseillers communautaires élus au suffrage universel lors du scrutin des élections municipales conformément à la Loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales.

Chaque commune du territoire communautaire est représentée par au moins un délégué et au plus huit délégués selon sa taille démographique.

6 75
séances délibérations



64 COMMUNES



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTER CAUX VEXIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

84 Conseillers Communautaires

Valide et décide, notamment :

- Le budget ;
- Les orientations principales en matière d'aménagement du territoire ;
- Les orientations stratégiques...

COMMISSIONS THÉMATIQUES

- Commission pilotée par un ou plusieurs Vice-Présidents et composée d'élus communautaires
- Proposition et préparation des décisions

BUREAU

- Président
- Vice-Présidents
- Autres membres
- Préparation et décision (par délégation)

COMMISSIONS RÉGLEMENTAIRES

- CAO (commission appel d'offre)
- CDSP (commission de délégation de service public)
- ...

CONSULTATION

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

composé de membres bénévoles de la société civile

ADHÈRE ET DÉLÈGUE

- **SYNDICAT DE BASSINS VERSANTS** (compétence GEMAPI)
- **SMEDAR** (Traitement des OM)
- **AGENCE D'URBANISME DE ROUEN, DES BOUCLES DE SEINE ET EURE**
- **COMITÉ DE PROGRAMMATION DU PROGRAMME EUROPÉEN LEADER**
- **SEINE MARITIME NUMÉRIQUE**

6

commissions
thématiques
élargies

LES COMMISSIONS

Les commissions rassemblent des élus mobilisés sur une compétence particulière, elles se réunissent autant de fois que nécessaire pour :

- faire avancer les réflexions sur la compétence,
- donner un avis sur les projets,
- suivre la mise en oeuvre des actions engagées,
- proposer de nouveaux axes de travail,
- etc.

Le processus de décision :

Les commissions représentent le premier stade d'étude d'un projet. Si un projet reçoit un accueil favorable en commission, il peut être présenté au Bureau ou au Conseil Communautaire, selon le niveau de décision. Si les commissions n'ont pas pouvoir de décision, elles sont néanmoins forces de proposition pour le développement de nouveaux projets.

6 commissions thématiques élargies :

TERRITOIRE DURABLE EN TRANSITION

- SCoT
- PCAET
- Transition énergétique
- Mobilité
- Politiques contractuelles

RESSOURCES

- Ressources humaines
- Finances et Budgets
- Patrimoine communautaire
- Communication

AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES

- Voirie
- Déchets
- Gemapi
- Eau

SERVICE À LA PERSONNE

- Sport
- Culture
- Petite Enfance
- Gens du voyage

URBANISME

- Urbanisme

ATTRACTIVITÉ

- Développement économique
- Tourisme
- Randonnée
- Transition numérique

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Conformément à l'article L5211-10-1 du CGCT, la Communauté de Communes Inter Caux Vexin a mis en place un organe de participation nommé Conseil de Développement qui rassemble de nombreux partenaires du développement du territoire, aussi bien les chambres consulaires que des associations ou entreprises locales (Centre Emmaüs Abbé-Pierre, Jardins de Bois-Guilbert, EPD de Grugny...) ou organismes départementaux (Seine Maritime Attractivité, CEHN).



En 2022, le Conseil de Développement a participé activement à l'élaboration du **Plan Climat Air Energie Territorial**.



Présentation du plan d'action finalisé aux membres du Club Climat et du Conseil de Développement - 16 novembre 2022



De nombreux membres du Conseil participent par ailleurs au comité de programmation LEADER pour valider les projets retenus à travers ce dispositif de financement européen. Celui-ci est en effet composé majoritairement de représentants des Conseils de Développement du Pays de Bray et de la CCICV.

TABLEAU DES EFFECTIFS
DECEMBRE 2022

66 agents 61,31 ETP

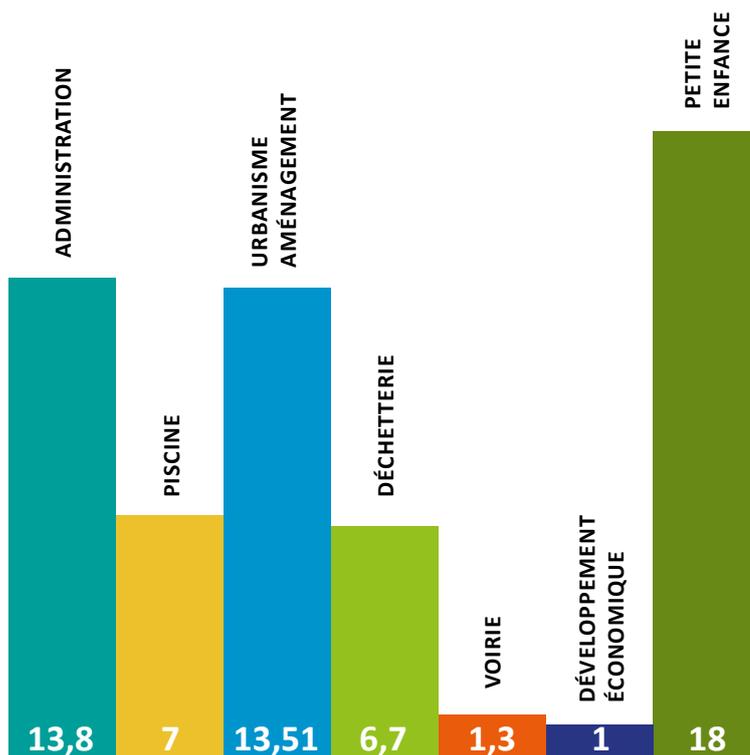
Services	Grades	Nombre	Quotité (ETP)	Fonction
ADMINISTRATION	Ingénieur en chef	1	0,8	DGS responsable du pôle de Montville
	Attaché	1	1	Chef de projet « Mobilité »
	Ingénieur ou Attaché	1	1	Chef de projet « contrat de relance et de transition écologique »
	Attaché Principal	1	1	Chargé de mission juridique
	Attaché	1	1	Responsable Pôle de Buchy
	Rédacteur principal 1ère classe	2 (1 V)	2	Responsable finances et budgets Comptabilité budgets annexes
	Adjoint Administratif	1	1	Accueil secrétariat ludisports (Buchy)
	Adjoint Administratif	1	1	Assistante du DGS
	Rédacteur	1	1	Responsable RH
	Adjoint Administratif principal 2ème classe	1	1	Assistante communication
	Adjoint Administratif Principal 1ère classe	1	1	Assistante Comptabilité, RH
	Adjoint Administratif principal 1ère classe 22,5/35è	1	0,64	Secrétaire de Direction
	Technicien (2 /35ème)	1	0,05	Chargé de mission "préfiguration AEU/ANC"
	Technicien principal 1ère classe (2 /35ème)	1	0,05	Chargé de mission "préfiguration AEP"
	Adjoint technique Principal 2ème classe	1	0,34	Entretien des locaux de Martainville
Adjoint technique	1	0,43	Entretien des locaux de Buchy et du RPE Buchy	
Adjoint technique	1	0,49	Entretien des locaux Montville et Crèche Tom Pouce	
DÉCHETS	Technicien	1	0,7	Chargé de mission développement durable
	Adjoint Technique	2	2	Agents déchetterie Montville/Buchy/Bosc le Hard
	Adjoint Technique principal 2ème classe	4	4	Agents déchetterie Buchy /Bosc le Hard/Montville
PISCINE	Educateur des APS principal de 1 ^{ère} classe	1	1	Enseignant
	Educateur APS principal de 2 ^{ème} classe	1	1	1 chef de bassin
	Educateur APS	2	2	Enseignant
	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	1	1	Régisseur – Agent de propreté
	Adjoint Technique	1	1	Agent de propreté
Adjoint Technique	1	1	Agent Technique	
ACTIONS SOCIALES	Puéricultrice territorial classe supérieur	1	1	Animateur Relais Petite Enfance à Clères
	Assistant Socio-éducatif classe exceptionnelle	1	1	Animateur RPE Pyramide Martainville
	Educateur Jeunes Enfants classe exceptionnelle	1	1	Animateur RPE Buchy
	Educateur Jeunes Enfants classe exceptionnelle	1	1	Halte d'enfants Tom Pouce / Directrice crèches
	Auxiliaire de puériculture Principal 1ère classe	1	1	Halte d'enfants Tom Pouce
	Educateur de Jeunes enfants	1	1	Halte d'enfants Tom Pouce
	Agent social principal 2ème classe	2	2	Halte d'enfants Tom Pouce
	Educateur Jeunes Enfants	1	1	Multi accueil Arc en ciel
	Educateur Jeunes Enfants 2ème classe	1	1	Multi accueil Arc en ciel
	Auxiliaire de puériculture Principal 2ème classe	1	1	Multi accueil Arc en ciel
	Agent social	1	1	Multi accueil Arc en ciel
	Agent social principal 2ème classe	1	1	Multi accueil Arc en ciel
	Educateur jeunes enfants 2ème classe	1	1	P'tit Grain d'Ry
Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	1	1	P'tit Grain d'Ry	
Agent social	3	3	P'tit Grain d'Ry	
URBANISME / AMÉNAGEMENT ESPACE	Technicien Principal 2ème classe	1	1	Responsable du service urbanisme ADS pôle de Montville
	Rédacteur Principal 1ère classe	1	1	Responsable du service urbanisme ADS pôle Buchy
	Adjoint administratif Principal 1ère classe	1	1	Instructeur du droit des sols
	Adjoint Administratif Principal 2ème classe	1	1	Instructeur du droit des sols
	Rédacteur (stage 1 an)	1	1	Instructeur du droit des sols
	Adjoint administratif (à supprimer dans 1 an)	1	1	Instructeur du droit des sols
	Adjoint administratif	1	1	Assistante administrative
	Ingénieur Principal	1	1	Responsable Pôle Martainville
	Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	1	1	Chargé de mission Planification SCoT et éval. environnementale
	Adjoint administratif	1	1	Assistante administrative urbanisme/voirie
	Rédacteur ppal 2ème classe	1	1	Assistante administrative/communication/Ludisports
	Adjoint administratif ppal 1ère classe	1 (V)	0,51	Assistante administrative programme LEADER
	Attaché	1	1	Chef de projet urbanisme planification
Technicien	1	1	Chargé(e) d'étude planification	
DEV. ECO.	Ingénieur	1	1	Chargée de mission Développement économique
VOIRIE	Technicien principal 1 ^{ère} classe	1	1	Responsable service voirie
	Technicien	-/	0,3	Adjoint au responsable service voirie

BILAN SOCIAL 2022

Répartition du personnel par service en équivalent temps plein

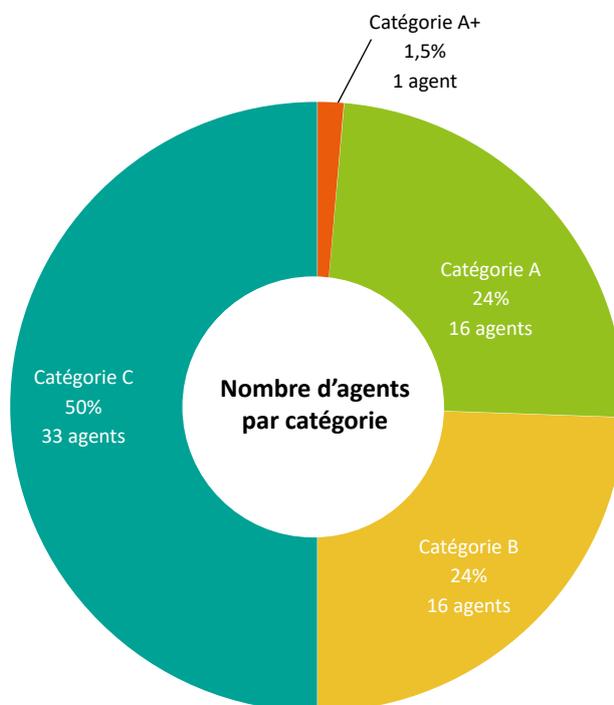
Les agents de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin travaillent dans différents services.

La répartition ci-contre représente 61,31 agents en équivalent temps plein.

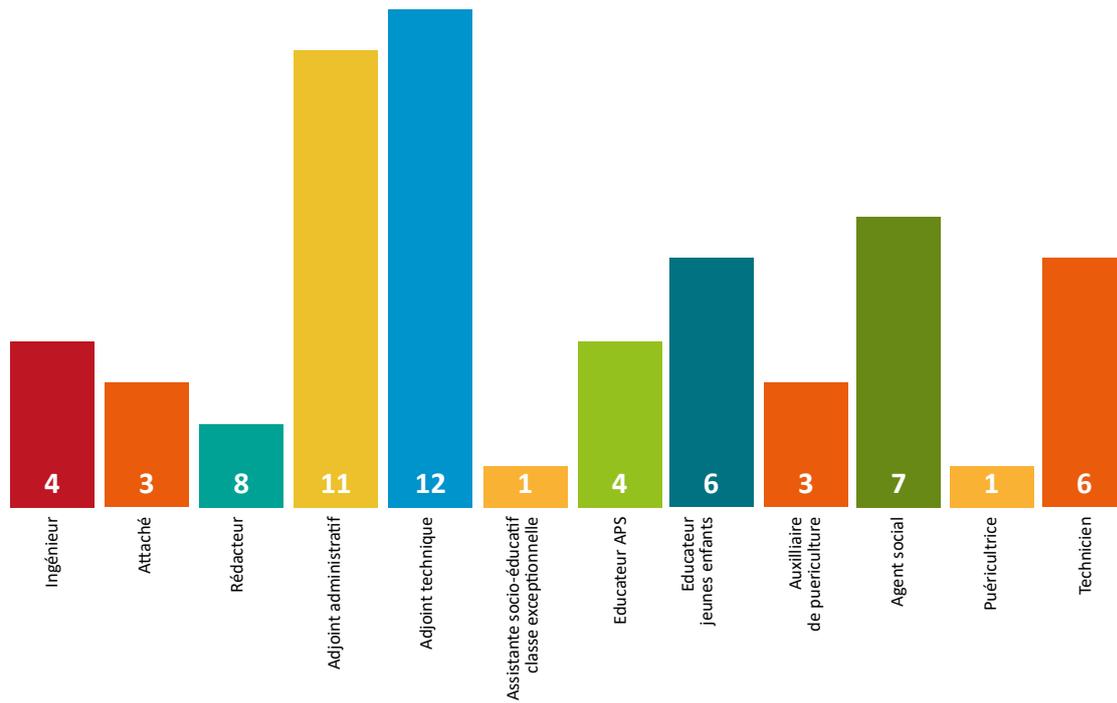


Répartition du personnel par catégorie

Les 66 agents titulaires et non titulaires appartiennent aux catégories A+, A, B et C.

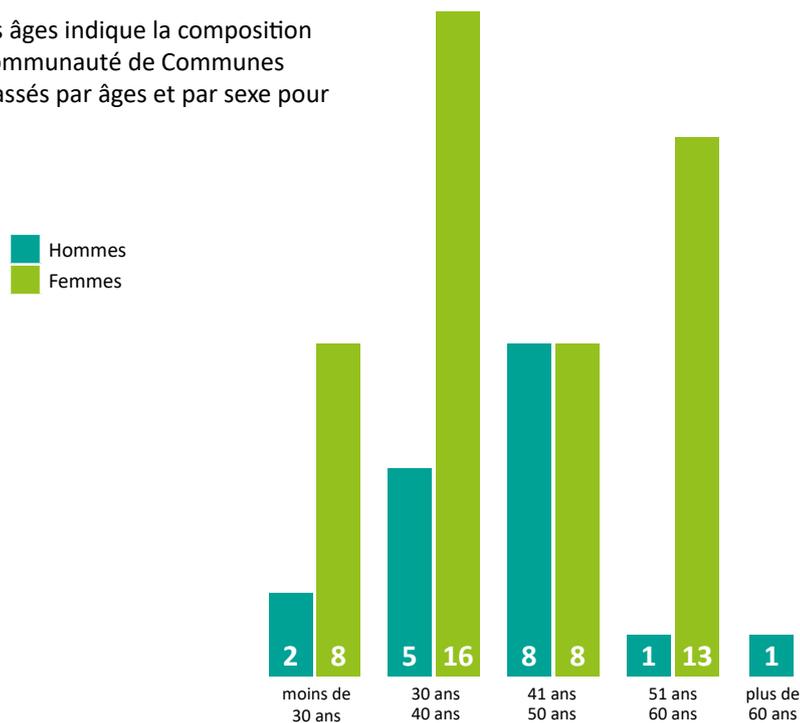


Répartition du personnel par cadre d'emploi



Pyramide des âges

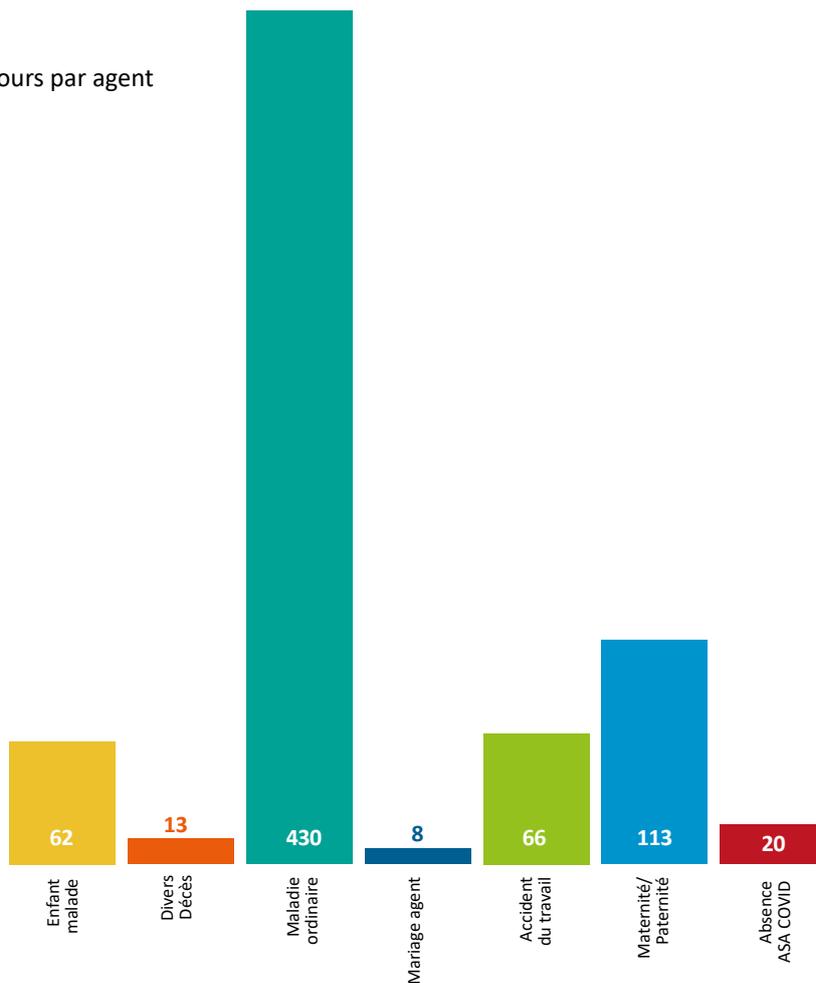
Cette pyramide des âges indique la composition des agents de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin classés par âges et par sexe pour l'année 2022.



Nombre de jours d'arrêts durant l'année 2022

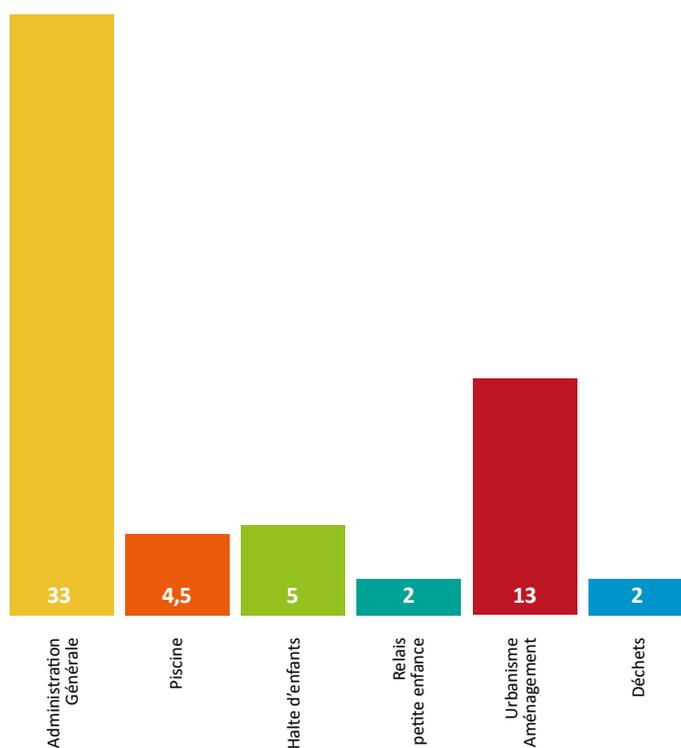
Tous les types d'absences des agents pour l'année 2022 ont été répertoriés dans le graphique ci-contre :

La durée moyenne d'absences est de 10,78 jours par agent de la collectivité (soit 66 agents) pour 2022.



Formation des agents en 2022

Les agents de la collectivité ont pu bénéficier en moyenne de 0,90 journées de formation réparties par service comme ci-contre :

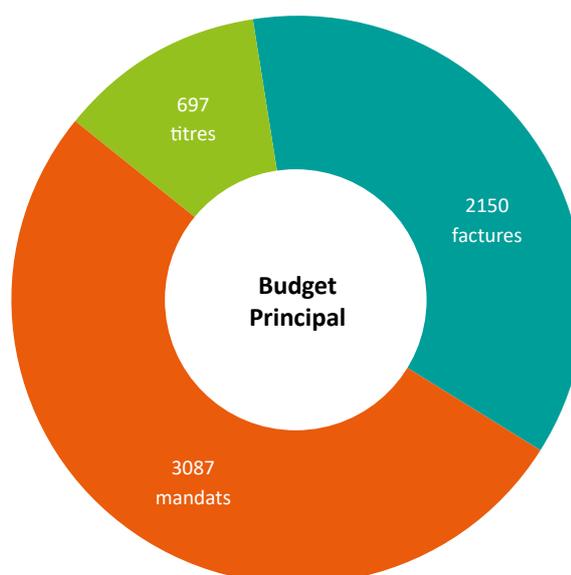


LES FINANCES

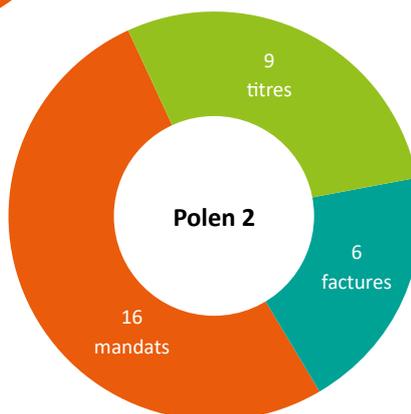
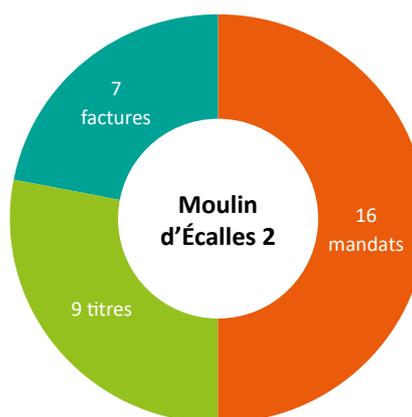
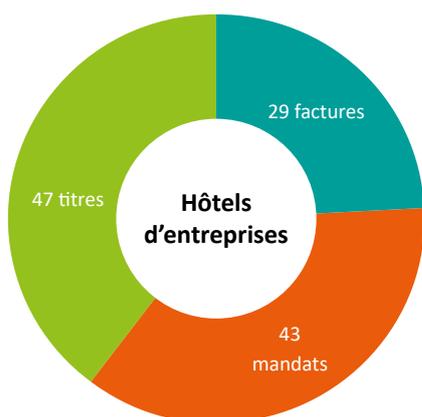
Les missions du service Finances :

Il prépare et met en oeuvre l'ensemble des décisions budgétaires et financières émanant du Conseil Communautaire et du Bureau, pilote la relation avec les services du Trésor Public, assure le contrôle de gestion en collaboration avec les autres services, et apporte des outils d'aide à la décision et au pilotage au moyen notamment d'analyses financières, d'études fiscales et de tableaux de bord.

BUDGET PRINCIPAL 2022



BUDGETS ANNEXES

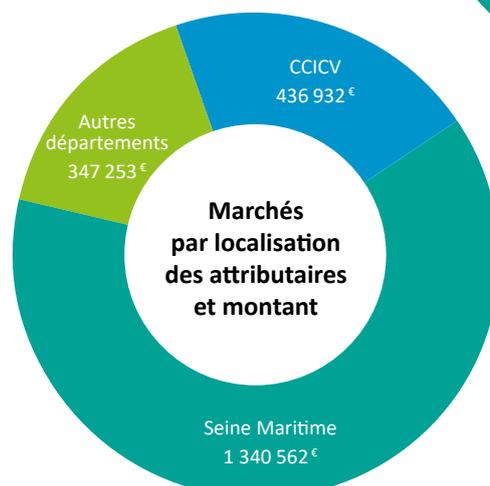
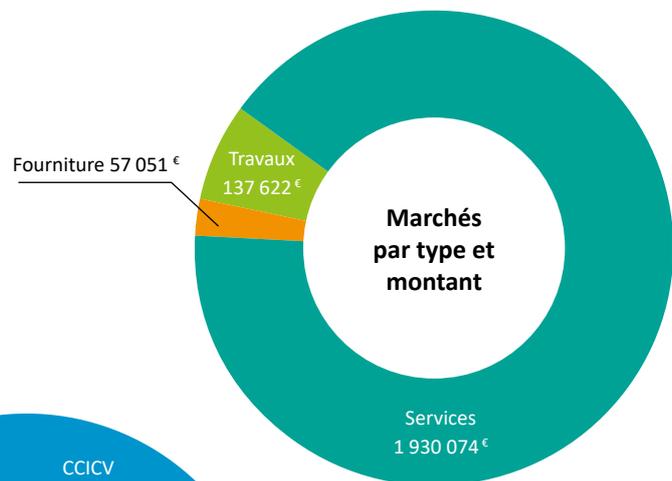
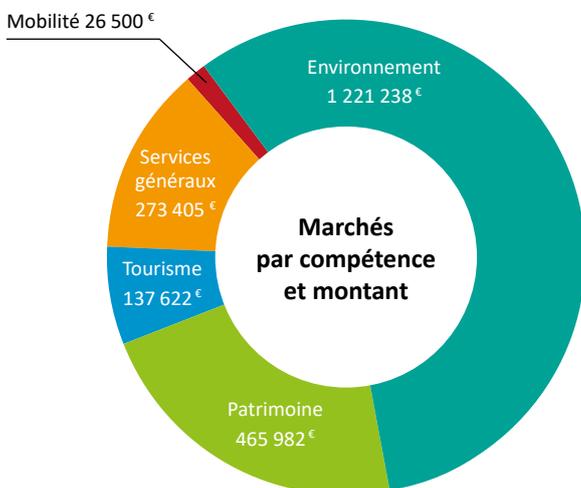


MARCHÉS PUBLICS

Les missions du service Marchés publics :

- Conseille les services sur la conception et l'exécution des contrats
- Participe à la définition et coordonne la mise en oeuvre de la politique d'achat
- Assure un suivi administratif de l'exécution contractuelle des marchés et alerte les services sur les échéances
- Assure une veille des évolutions juridiques et met à jour les outils et procédures
- Veille au respect des procédures

Nature du marché	Montant	Type de marché	Compétence CCICV	Localisation Attributaire
Entretien des espaces verts	418 634	Service	Patrimoine	CCICV
Amélioration chemins randonnées	137 622	Travaux	Tourisme	Seine Maritime
Assurances	83 325	Services	Services généraux	Eure et Loir
Titres restaurant	190 080	Services	Services généraux	Paris
Fourniture GAZ	38 753	Fourniture	Patrimoine	Haute de Seine
Déchets verts-collecte	1 202 940	Service	Environnement	Seine Maritime
Vitrerie	8 595	Service	Patrimoine	Eure
Véhicule	18 298	Fourniture	Environnement	CCICV
Covoiturage	26 500	Service	Mobilité	Paris
TOTAL	2 124 747			



**UNE
COMMUNAUTÉ**
au service
**DES COMMUNES
& DES HABITANTS**

La création du service Mobilité est récente et découle de la prise de la compétence Mobilité par la Communauté de Communes, le 1er juillet 2021. Le rôle du service Mobilité est de décliner de façon stratégique puis opérationnelle les différentes politiques de mobilité (intermodalité, mobilité inclusive, mobilités douces, décarbonées...).

Pensée à l'échelle de notre territoire et du « bassin de mobilité », cette déclinaison s'établit en concertation avec les acteurs locaux, la population et les collectivités limitrophes. Enfin les réflexions doivent se faire en cohérence avec les grands documents de planification déjà élaborés par la CCICV comme le PCAET, le SCoT, les PLUi, etc.

L'année 2022 est marquée par une conjoncture particulière en matière de Mobilité. L'augmentation du prix des carburants, la réglementation Zone à Faibles Emissions mobilité (ZFE-m) et les nouveaux objectifs environnementaux impliquent de grands changements quant à notre façon de nous déplacer.

Les élus, forts de la nouvelle compétence Mobilité, ont souhaité proposer rapidement différentes solutions opérationnelles afin de permettre à tous leurs administrés de pouvoir continuer à se déplacer sereinement.

Dans un premier temps, le poste de Chef de projet mobilité a été créé avec un recrutement de l'agent effectif au 1er mars.

Lancement de l'application de covoiturage KLAXIT

La première action lancée répond à la demande urgente des administrés faisant face à l'augmentation considérable du prix du carburant, à la baisse de leur pouvoir d'achat ou encore à la réglementation routière mise en place par d'autres territoires. La CCICV expérimente depuis le 1er novembre, l'application de covoiturage KLAXIT.

KLAXIT, leader du covoiturage « domicile-travail », est également partenaire de la Métropole Rouen Normandie (MRN), réalise des records dans la pratique du covoiturage. Avec plus de 16 000 navetteurs se rendant sur la MRN, chaque jour, il semblait opportun de proposer une solution favorisant la pratique du covoiturage entre nos deux territoires. Pour impulser le changement de comportement, la CCICV propose aux passagers de voyager gratuitement et de subventionner les conducteurs à hauteur de 1,50€ de 0 à 15 Km puis 0,10€/ Km supplémentaires et ce, par passager, dans une limite de 3,00€.

Les résultats ne se font pas attendre. L'enveloppe globale du projet de 41 500€ HT initialement prévue est rapidement consommée. L'expérimentation est un succès et la CCICV poursuit ses efforts en proposant une enveloppe supplémentaire de 119 500 € HT. Elle permet aux administrés de bénéficier de ses conditions jusqu'au 31 octobre 2023. **Des discussions sont en cours pour continuer à favoriser la pratique du covoiturage au travers ce type de dispositif.**



Opération de communication Klaxit sur les Zones d'activité et aires de covoiturage

klaxit

Inter Caux Vexin
paie vos covoiturages

Passagers
Tous vos trajets offerts

Conducteurs
Bonus Covoit'
de **100€**

Inter Caux Vexin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Bonus Covoit'
CEE Les conditions d'usage d'Inter Caux Vexin

Téléchargez l'appli Klaxit

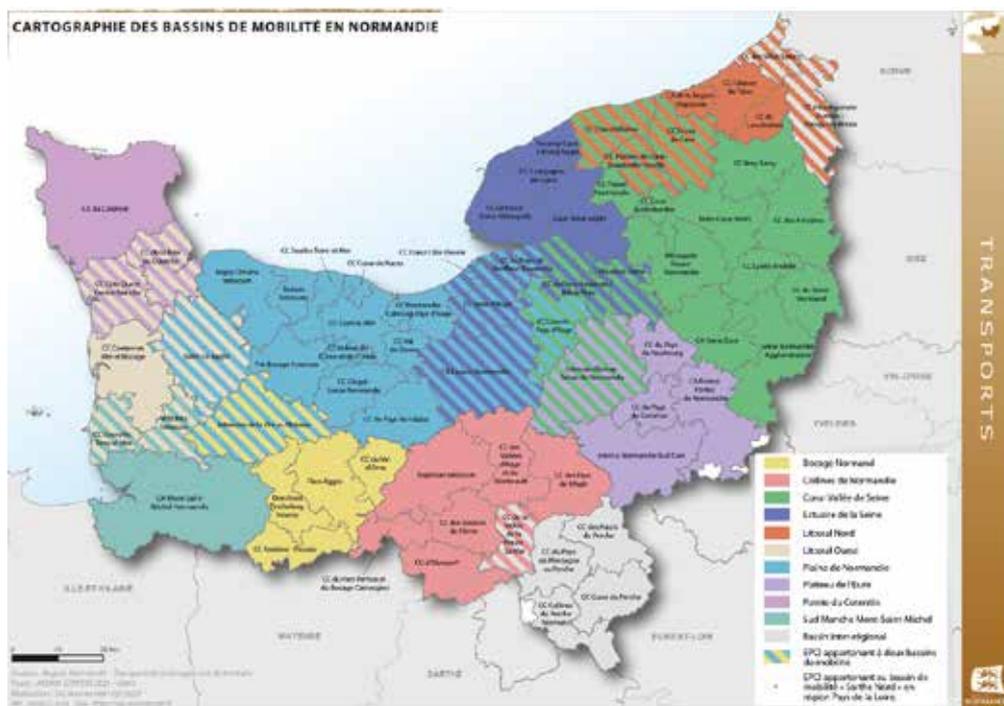
Abri Vélos Sécurisé

La mobilité active est également l'un des axes forts de la stratégie Mobilité proposée par le Vice-Président en charge des Mobilités, elle se concrétise par la mise en place d'un premier Abri Vélos Sécurisé (AVS). En effet, le manque de stationnements dédiés et sécurisés freine les usagers quant à l'utilisation quotidienne du vélo.

Ainsi, le premier AVS de 6 places a été installé en gare de Morgny-la-Pommeraye en décembre 2022. Le stationnement est gratuit et sécurisé. Le coût de l'opération s'élève à 9 341,00 € HT dont 80% financés par la DREAL Normandie (soit, 7 472,80 € HT). Le déploiement des AVS sur l'ensemble du territoire se fera sur plusieurs années afin d'ajuster les modules de stationnement à la pratique des habitants.



Abri vélo sécurisé en gare de Morgny-La-Pommeraye



En mars 2022, le Conseil Régional a délibéré sur la composition des Bassins de Mobilité. Ils ont été pensés au-delà des frontières administratives, en fonction des liens de plus en plus étroits entre les EPCI limitrophes. Ces bassins tiennent compte à l'échelle locale de l'organisation des mobilités quotidiennes afin de réfléchir à une culture commune de ce territoire sur les déplacements intra et intercommunautaires. La CCICV fait partie du Bassin Cœur Vallée de Seine.

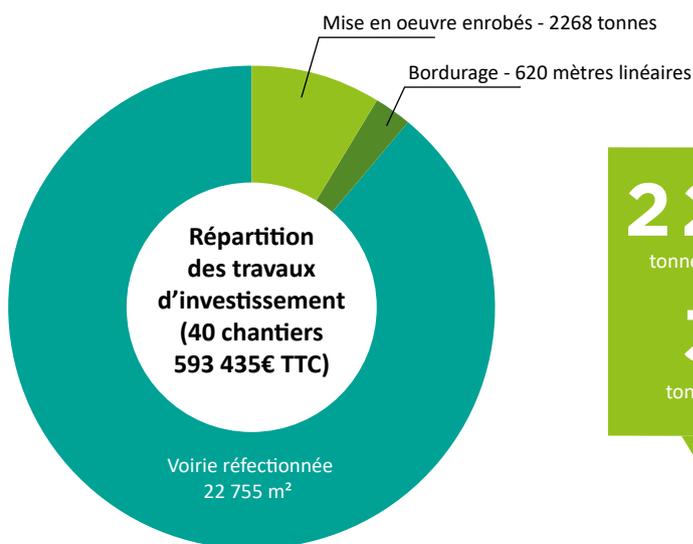
Les premières réunions relatives au Contrat Opérationnel de Mobilité présidées par la Région, nommée en cheffe de file, se sont tenues le 5 juillet 2022. Ces contrats sont la traduction opérationnelle des différents points déclinant le rôle de la Région (coordination des actions communes et acteurs) sur ce nouveau périmètre.

Pour échanger sur ces différents sujets, les élus membres de la commission thématique « Territoire durable en transition » et le Conseil de Développement se sont réunis le 13 juin 2022, à Préaux.

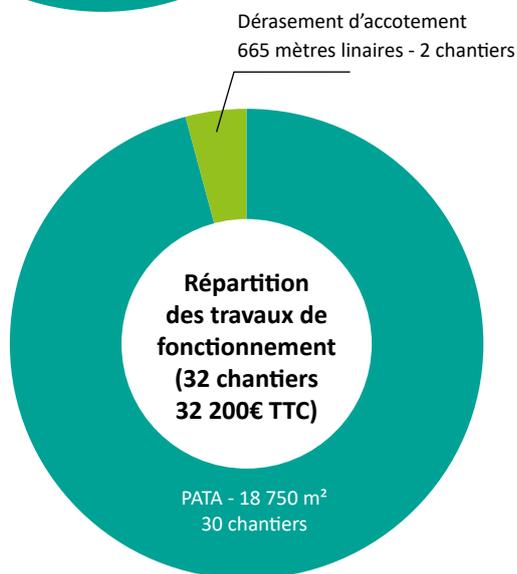
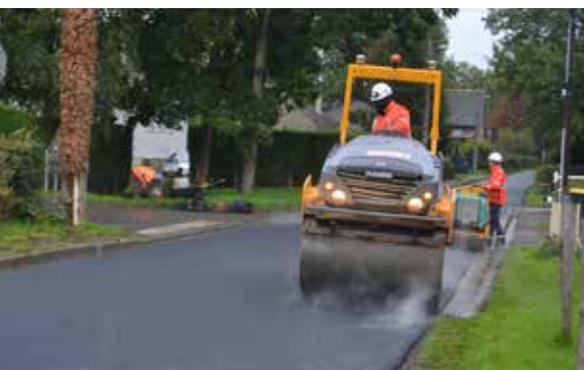
D'autres actions et réflexions sont en cours pour continuer à mailler le territoire en solutions efficaces et cohérentes sur le long terme, à commencer par l'élaboration de Plan de Mobilité simplifié dont le diagnostic territorial est terminé. Pour amorcer les changements sur un temps plus long, différents échanges ont été programmés avec les territoires voisins. Pour exemple, les échanges avec la MRN portent sur la prolongation de la ligne 10, KLAXIT ou encore, le Schéma directeur des Mobilités, avec la CC Bray-Eawy nous échangeons sur les solutions de covoiturage et le Pôle d'échange Multimodal de la gare de Montérolier-Buchy. Avec le SDE76, un plan de déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques est à l'étude.

Afin d'améliorer la qualité du réseau routier, la Communauté de Communes s'est vue confier les missions suivantes :

- l'entretien et le renforcement des couches de roulement des voies publiques revêtues ouvertes à la circulation automobile,
- l'aménagement et l'entretien des caniveaux et bordures de chaussée,
- le dérasement des accotements,
- le remplacement de la signalisation verticale usagée,
- le rétablissement de la signalisation horizontale suite à des travaux de voirie d'intérêt communautaire.



Application de 225 tonnes d'enrobé sur la commune de Martainville-Epreville



ET DEMAIN ?

Les enjeux 2023 sont :

- Définition d'un programme voirie 2022 ;
- Réflexion sur l'évolution du service.

ACTION SOCIALE

La Communauté de Communes a géré pendant cette année 6 services :

- le multi accueil « le berceau de Tom Pouce » situé à Montville
- le multi accueil « Arc en ciel » situé à Roumare
- le multi accueil « P'tit Grain d'Ry » situé à Ry
- le relais Petite Enfance itinérant basé à Clères
- le relais Petite Enfance itinérant basé à Martainville Epreville
- le relais Petite Enfance itinérant basé à Buchy

LE MULTI ACCUEIL « P'TIT GRAIN D'RY » RY

Le multi-accueil répond à la fois à la demande des parents qui travaillent mais aussi des parents en congé parental afin de se consacrer un peu de temps personnel et/ou d'entamer des démarches de recherche d'emploi.

Cet accueil permet aussi aux enfants de se socialiser avant l'entrée à l'école maternelle.

3 espaces selon l'âge et les activités :

- un espace pour les 3-7 mois
- un espace évolutif pour les 7-15 mois quand ils commencent à se retourner ou qu'ils tentent de se déplacer à 4 pattes
- un aménagement détente avec les bouées en mousse

Ateliers du matin, motricité fine et séances de Baby-gym :

Les enfants ont pu expérimenter leur habileté de motricité fine à travers des activités ponctuelles à thème et notamment en 2022 le dessin sur mur cartonné du château.

Ils ont pu également s'essayer à la pâte à modeler, le collage, les gommettes, le découpage, la peinture, les encastresments de boutons de couleur, tampons, perles...

La baby-gym a lieu à la crèche à des moments où le besoin de bouger se fait ressentir. Les modules de motricité sont assemblés pour réaliser un parcours.

Une structure modulable permanente à l'intérieur de la crèche permet de répondre à leur besoin de bouger surtout quand le temps ne permet pas de pouvoir sortir. Un château en carton consolidé pliable peut être installé certains jours : il a été personnalisé et décoré avec gommettes et feutres par les enfants.

Séances d'éveil sensoriel et de jardinage :

Pour les tout-petits comme pour les plus grands, des activités d'éveil corporel et musical sont proposées régulièrement.

Les jardiniers en herbe disposent de bacs en plastique permettant aux plus grands l'observation de la croissance progressive et de l'évolution de leurs plantations mais aussi de les manipuler lors des différentes étapes.

Arrivée d'une infirmière de puériculture référente de crèche :

L'infirmière puéricultrice animatrice du RPE de Clères intervient régulièrement en collaboration étroite avec l'équipe, notamment pour apporter conseils et aide dans la mise en place de nouveaux protocoles.

	2021	2022
Nbre jours d'ouverture	222 J	224 J
Total heures d'ouverture	2 344 h	2 332 h
Capacité d'accueil théorique	39 776 h	40 277 h
Heures facturées	32 325 h	30 696 h
Taux d'occupation facturé	81,27%	76,21 %
Taux d'occupation réalisé	76,52 %	68,98 %

Partenariat avec l'association "Lis-moi une histoire" :

Cette sortie se déroule tous les 15 jours le mardi matin (sauf pendant les vacances scolaires) à la salle des associations de Ry. L'association propose une rencontre autour des livres et des comptines, accessibles également aux assistantes maternelles avec les enfants qui leur sont confiés et les parents en congé parental.

Réunion Bronchiolite

En partenariat avec le Relais Petite Enfance de Martainville-Epreville, une kinésithérapeute du Réseau bronchiolite « Asthme 76 » est intervenue dans les locaux de la CCICV.

La diffusion de diapositives et de petits films a permis aux parents et/ou assistantes maternelles de dédramatiser la situation grâce à la démonstration de gestes techniques efficaces pour les lavages de nez.



LE MULTI ACCUEIL « LE BERCEAU DE TOM POUCE » MONTVILLE

Depuis le mois de septembre 2019, ce service propose **15 places d'accueils en journée continue** 5 jours par semaine contre 4 jours auparavant (7 places) et des **accueils occasionnels à l'heure** selon les disponibilités et autorise les contrats d'accueil réguliers pour les familles.

D'une surface utile de 157 m² cette structure accueille 15 enfants simultanément, dispose de deux dortoirs, d'une salle de préparation des repas et d'un jardinet avec sol souple. Repas et couches sont fournis par la structure.

	2021	2022
Nbre jours d'ouverture	216 J	223 J
Total heures d'ouverture	2 376 h	2450 h
Capacité d'accueil théorique	33 480 h	34 535 h
Heures facturées	24 977 h	25 854 h
Taux d'occupation facturé	74,60 %	74,86 %
Taux d'occupation réalisé	68,81 %	67,63 %

+4,2%
d'heures facturées supplémentaires p/r 2021



LE MULTI ACCUEIL « ARC EN CIEL » ROUMARE

Depuis son installation dans les nouveaux locaux en octobre 2015, cette structure n'a pas subi d'évolution majeure au niveau de son fonctionnement. Couches et repas sont fournis conformément au contrat d'objectif et de financement PSU signé avec la CAF de Seine Maritime. Sa capacité d'accueil est restée identique, à savoir :

- **10 places** de 7h30 à 8h00 et de 17h00 à 18h00
- **15 places** de 8h00 à 17h00 dont 2 places réservées par convention aux agents de la MATMUT travaillant à la plateforme de Saint Pierre de Varengeville

	2021	2022
Nbre jours d'ouverture	217 j	227 j
Total heures d'ouverture	2 387 h	2 497 h
Capacité d'accueil théorique	34178 h	35 720 h
Heures facturées	23 654 h	26 589 h
Taux d'occupation facturé	68,95 %	74,44 %
Taux d'occupation réalisé	65,08%	67,81 %

+12,4%
d'heures facturées supplémentaires p/r 2021



UNE COMMUNAUTÉ AU SERVICE DES COMMUNES ET DES HABITANTS

LES RELAIS PETITE ENFANCE

Relais Petite Enfance de Buchy

Valérie Dantan
149 rue Ernest Noury - 76750 Buchy

Relais Petite Enfance de Clères

Nathalie Lasnier
Espace Clara
64 Côte du Mont Blanc - 76690 CLERES

Relais Petite Enfance de Martainville

Zaina Descamps
190 route du Château - 76116 Martainville Epreville

Les 3 relais ont poursuivi leur travail de coordination afin d'harmoniser les pratiques et les réponses apportées au public, notamment à travers la création d'outils communs. Validation du projet de fonctionnement, les 3 relais ont obtenu un agrément pour les 5 années à venir.

Les ateliers d'éveil

Ateliers collectifs dans 12 communes, en matinée :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Bosc-le-Hard	Esteville	Buchy	La Rue-Saint-Pierre
Quincampoix	Clères	Fresquiennes	Eslettes
Martainville-Epreville	Martainville-Epreville	Préaux	Morgny La Pommeraye
		Boissay	

Sorties extérieures

Marais des Communaux à Elbeuf sur Andelle, ferme des écoles de Claville Motteville, château de Martainville, espace de loisirs de Montville, aires de jeux, Centre équestre du Val St Pierre, Parc de Clères, Bergerie du Vivier, Bibliothèques (séances contes/bébés lecteurs)

Intervention de 2 danseuses de la compagnie « Etant Donné » pour des moments de danse partagés

L'apprentissage se fait par imprégnation, avec un petit bonus de poésie.

Il ne s'agit pas de spectacle, ni d'atelier de pratique mais de faire venir des artistes pour partager l'espace et le temps des enfants à la crèche. Des improvisations en interaction avec les enfants, les adultes, le lieu, l'environnement à travers le projet Babil (résidence d'artistes en faveur de l'éveil culturel et artistique des 0/3 ans - DRAC Normandie et CAF)

3 séances au RPE de Clères en Décembre.

Création d'un spectacle de fin d'année par les 3 animatrices RPE + Françoise Renard, 3 représentations à 3 dates, 105 enfants 58 adultes.

9 interventions cirque par Sarah Diget de Pirouette compagnie au RPE de Martainville.

64 484 1664

communes
couvertes

assistant(e)s
maternel(le)s agréé(e)s
(domicile + MAM)

familles avec enfant de
moins de 3 ans employant
une assistant(e) maternel(le)



Actions de communication pour promouvoir les missions du RPE :

- Mise à jour de la page internet CCICV concernant la vie des relais (formations continues des assistantes maternelles, horaires permanences et ateliers...)
- 8 newsletters sont parues en 2022 et abordent des thèmes variés : développement de l'enfant, idées d'activités, comptines, bibliographie, prévention et santé, pédagogie, psychologie, vie des relais, actualités des parents employeurs et du métier d'assistantes maternelles etc.
- Mailing pour promouvoir la dernière version du site mon enfant.fr
- Distribution des flyers et affiches présentant les relais aux PMI, aux mairies
- Article de presse dans les bulletins municipaux et presse locale
- Affichage des actions du relais dans certaines communes via Panneau Pocket



Newsletter La Bulle Petite Enfance

Evènements

- Journée festive au RPE de Martainville : découverte des activités du relais (expo photos, flyer présentation des 3 relais), animations : vélo manège, cirque, tapis de lecture, comptines, maquillage, land art... fin de journée avec la diffusion pour les familles et professionnelles du film réalisé durant l'animation cirque.
- Inauguration du Relais de Buchy en septembre en présence de Monsieur Herbet Président, des Vice-Présidents ainsi que du directeur adjoint de la CAF Seine Maritime Jean Loup Isaac.

Information à destination des parents et assistant(e)s maternel(le)s

- Information des différents modes d'accueil sur le territoire
- Rôle de l'employeur et contrat de travail
- Accompagnement à la parentalité
- Permanences administratives supplémentaires dans plusieurs communes (Mesnil Raoul, Préaux, Catenay, Morgny la Pommeraye, Grainville sur Ry)
- Créations d'outils pédagogiques à destination des assistants maternels et familles
- Un temps d'information sur la bronchiolite par l'intervention du réseau bronchiolite normand a été organisé.
- Une réunion sur les congés payés des assistants maternels.



Journée festive des relais Petite-Enfance



Inauguration des locaux du Relais Petite Enfance de Buchy

UNE COMMUNAUTÉ AU SERVICE DES COMMUNES ET DES HABITANTS

Professionalisation des assistantes maternelles :

- Accompagnement à la VAE CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance)
- Accueil de sessions de formation IPERIA
- Recensement des disponibilités et spécificités d'accueil
- Information sur l'obligation de s'inscrire au site monenfant.fr et de renseigner leur disponibilité
- Envoi régulier des guides ministériels d'accueil des modes de garde du jeune enfant dans le contexte Covid
- Participation à la journée de réflexion professionnelle sur le thème de « Accompagner l'enfant au naturel »
- Rendez-vous sur demande : contrat de travail, fonctionnement du relais, agrément, exercice du métier, accompagnement des professionnelles en sous activité, formation continue, éveil et développement du jeune enfant, écoute et soutien
- Intervention du Pôle Ressources Handicap 76, 2 dates par relais
- Réunion à thèmes : Loi ASAP et agrément/ Congés Payés/ Changements suite à la nouvelle Convention collective/ en binôme animatrices



Journée de réflexion professionnelle - Le trait - 19 novembre 2022

Partenariat

- Les EAJE de la CCICV
- Les Mairies
- Les PMI et sites de gestion assistant maternel du département
- Les groupes de réseau des relais départemental et local
- Pajemploi, les DREETS
- Les bibliothèques
- Les organismes de formation continue pour les assistants maternels
- Françoise Renard (conteuse)
- Sarah Diguët (cirque)
- Département/Caf projet Babil
- Pôle Ressources Handicap 76
- Réseau Bronchiolite Normand

Formations professionnelles des animatrices :

- Analyse de pratique professionnelle (Isabelle Leroy)
- Communication respectueuse (Isabelle Leroy)
- Coordination et animation des professionnels en Relais Petite Enfance (CNFPT)
- Revisiter nos pratiques à la lumière des neurosciences (ANPDE)
- Lire des livres avec des bébés (Médiathèque départementale)
- Démarche Snoezelen appliquée à la Petite enfance (Pétrarque)
- Webinaire Comptines et chansons (CNFPT)



ET DEMAIN ?

Les enjeux 2023 sont :

- Ouverture des ateliers d'éveil du tout petit pour les familles et les enfants jusqu'à l'acquisition de la marche ;
- Ouverture de nouveaux lieux pour les ateliers d'éveil ;
- Organisation d'une journée Petite Enfance (été 2023) ;
- Organisation de la journée de réflexion professionnelle sur le territoire de la CCICV ;
- Aménagement d'un espace multi sensoriel d'inspiration Snoezelen au RPE de Buchy ;
- Poursuite de l'harmonisation des 3 relais.

FOURRIÈRE CANINE

3 chiens ont été accueillis en 2022 ; 2 ont retrouvé leur propriétaire et le troisième a été confié à l'association SOS Toutous.

**UNE
COMMUNAUTÉ**
au cœur
**DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

Ce service met en œuvre les compétences suivantes :

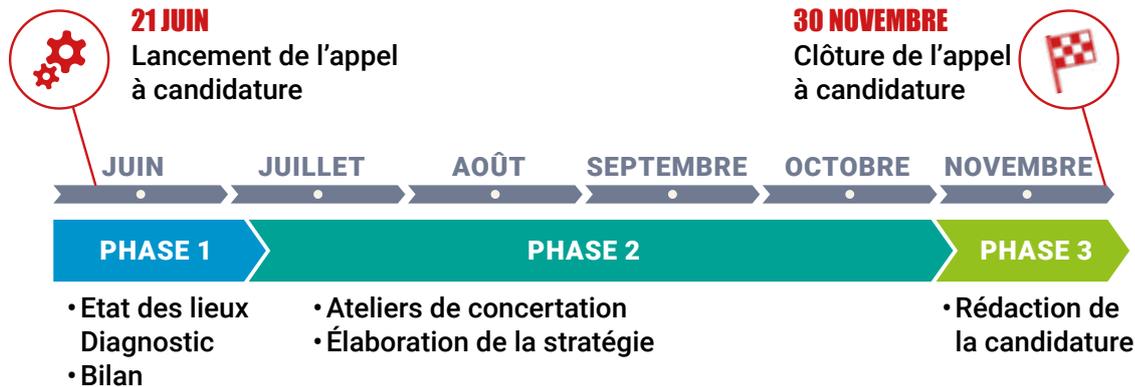
- Les politiques contractuelles et européennes, au travers du contrat de territoire et LEADER ;
- L'aménagement du territoire : SCOT, PCAET ;
- La planification locale - PLU, document en tenant lieu et carte communale ;
- Les services communs d'instruction du droit des sols de Montville et Buchy.

LES POLITIQUES CONTRACTUELLES ET EUROPÉENNES

Nouvelle candidature LEADER

Les services de la Communauté de Communes ont poursuivi la mise en œuvre du contrat de territoire 2017-2022 ayant fait l'objet d'un avenant négocié en 2021 tout en engageant un appel à projet préparatoire à la future contractualisation 2023-2028.

Dans le cadre de la prochaine programmation LEADER 2023-2027, les territoires partenaires de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin et PETR du Pays de Bray ont travaillé à l'élaboration de leur future stratégie, pour prolonger leur première expérience réussie du LEADER 2016-2022.



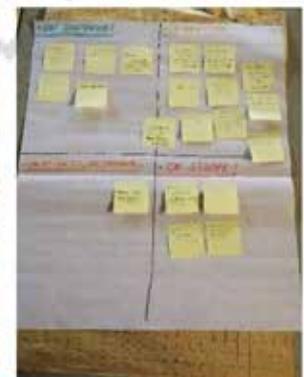
A l'image des précédentes candidatures LEADER, le territoire De Seine-en-Bray a mis en place un véritable processus de concertation locale entre le printemps et l'automne 2022 ayant permis de coconstruire la candidature déposée le 28 novembre.

La candidature s'articule autour de la thématique suivante : « Pour la résilience de notre écosystème rural » et 4 fiches action principales :

- **Fiche-action 1** : Préservation et valorisation du patrimoine naturel et environnemental
- **Fiche-action 2** : Filières économiques vertueuses valorisant les ressources locales et participant au développement durable du territoire
- **Fiche-action 3** : Mobilité pour tous, adaptée aux enjeux socio-économiques et vectrice d'équilibre territorial
- **Fiche-action 4** : Maillage territorial équilibré s'appuyant sur des centralités attractives et des services adaptés



Concertations locales



Programme LEADER en collaboration avec le PETR du Pays de Bray

Depuis le début du programme en 2014, 14 projets ont été sélectionnés sur le territoire de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin, **mobilisant 881 644 € soit 32 % de l'enveloppe globale.**

En 2022, le Comité de programmation LEADER a validé 4 nouveaux projets du territoire sur les volets mobilité, tourisme, préservation des milieux naturels et diversification de l'offre culturelle :

- **10 176 € ont été attribués à la CCICV** l'étude de faisabilité de corridors de covoiturage ;
- **39 233,05 € ont été attribués aux jardins de Bois-Guilbert** pour la modernisation et l'ouverture de l'accueil vers tous les publics.
- **46 018,52 € pour la commune de Clères** dans le cadre de la valorisation d'une unité paysagère du fond de vallée (zone humide).
- **60 000 € destinés à la commune de Sainte-Croix-sur-Buchy** pour la création d'une médiathèque-ludothèque en milieu rural pour diversifier l'offre culturelle et viser de nouveaux publics.



14

projets financés
depuis 2014



L'ancien presbytère de la commune de Sainte-Croix-sur-Buchy en cours de restauration, accueillera l'actuelle bibliothèque ainsi qu'une médiathèque/ludothèque et un espace culturel.



ET DEMAIN ?

Les enjeux 2023 sont :

- La préparation du futur contrat de territoire pour la période 2023-2028 ;
- Engager la nouvelle programmation européenne 2023-2028 si le territoire est lauréat.

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA CONSTRUCTION DU PLAN D' ACTIONS DU PCAET ET L' ENGAGEMENT DE LA RÉVISION DU SCOT

Un Plan Climat Air Energie Territorial ambitieux construit avec le club climat et les partenaires

Entré dans sa phase active d'élaboration, le PCAET a donné lieu à une première phase d'étude, de concertation et d'orientation stratégique en 2021 selon un rythme particulièrement soutenu. Cette dynamique s'est poursuivie en 2022 par la construction du plan d'actions, toujours en concertation avec les élus, les participants au club climat et els partenaires.

De nombreux temps forts ont une fois encore rythmé l'année :

- 2 réunions du comité de pilotage pour valider la stratégie du PCAET et son plan d'actions ;

- 4 ateliers thématiques d'approfondissement du plan d'actions accompagné de contributions écrites des partenaires;
- 10 octobre 2022 : validation par le Conseil Communautaire du projet de PCAET soumis à l'avis du Préfet, du Président de Région et de l'autorité environnementale.



Ce long travail a permis de faire aboutir un plan d'actions concrètes qui comporte d'ores et déjà de nombreuses réalisations :

- Développement du covoiturage ;
- Amplification du conseil aux particuliers en matière de rénovation énergétique avec France RENOV' ;
- Développement d'abris vélo en gares ;
- Création d'un parking de covoiturage à Martainville-Epreville...



Abri Vélo Sécurisé en gare de Morgny-La-Pommeraye

La révision du SCoT entre Seine et Bray

Approuvé le 24 novembre 2014, le SCoT a fait l'objet d'un bilan validé en décembre 2020 et aboutissant à la décision de sa mise en révision pour intégrer les 4 communes de l'ex-Bosc d'Eawy et moderniser son contenu.

L'année 2022 a été marquée par la préparation technique de cette révision en cadrant, via la délibération du 28 mars 2022, les objectifs et modalités de concertation puis en organisant le recrutement du bureau d'études qui accompagnera le territoire dans ce processus.

Parallèlement, la CCICV et ses services auront été fortement mobilisés par le suivi de l'évolution du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET) qui doit venir décliner localement la loi Climat et Résilience et notamment l'application du ZAN (zéro artificialisation nette).



ET DEMAIN ?

Les enjeux 2023 sont :

- Engager la phase diagnostic de révision du SCOT ;
- Engager la révision du SCOT de manière opérationnelle ;
- Approuver et mettre en œuvre le PCAET pour apporter une réponse locale aux enjeux d'adaptation au changement climatique.

LA PLANIFICATION : UN NOUVEAU PLUi DE 51 COMMUNES

Concernant la planification, la Communauté de Communes a connu un temps fort principal :

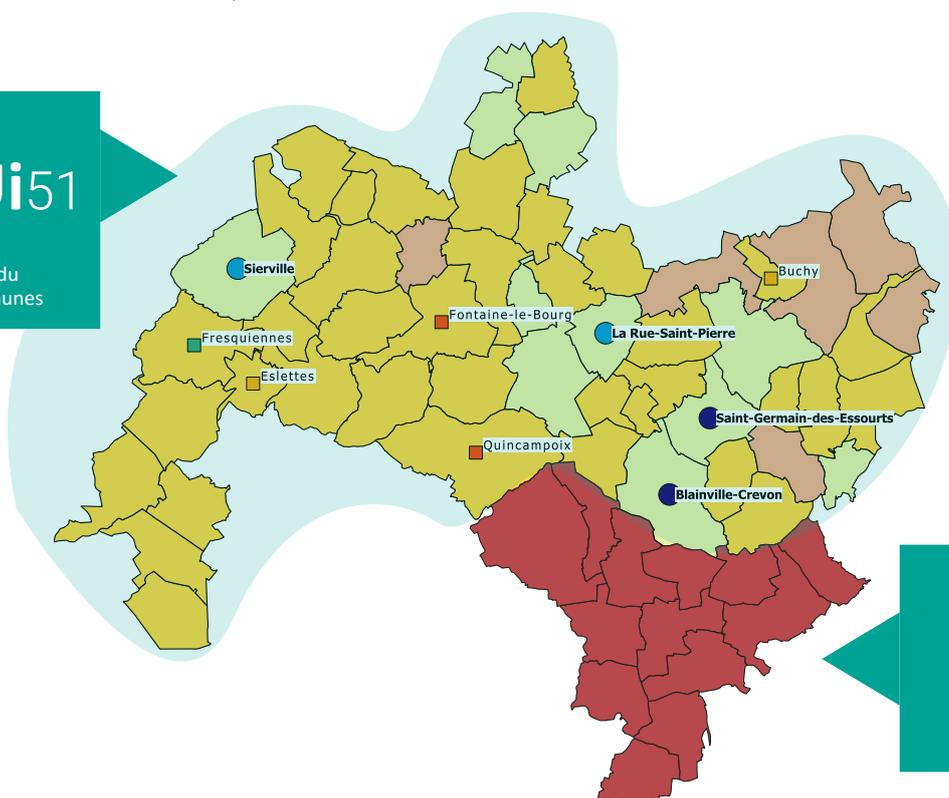
- **Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) infracommunautaire, qui concernera 51 des 64 communes, a été prescrit le 27 juin 2022** après une année de réflexion.

La Communauté de Communes a également avancé sur les points suivants :

- **3 procédures communales approuvées** : l'élaboration du PLU de La-Rue-Saint-Pierre, la révision allégée du PLU de Quincampoix et la modification du PLU de Buchy ;
- **Le suivi de 11 contentieux administratifs** : 3 concernant les communes et 8 concernant le PLUi sectoriel du Plateau de Martainville ;

- Et le bon avancement de plusieurs autres procédures telles que la modification du PLU de Fresquiennes ou la modification du PLU de Morgny-la-Pommeraye ainsi que le travail d'analyse des nouvelles demandes de procédures.

3

3 procédures
communales
approuvées**PLUi13**PLUi sectoriel à 13
communes
(approuvé en 2021)

ET DEMAIN ?

Les enjeux 2023 sont :

- Le recrutement de bureaux d'études pour pouvoir lancer l'élaboration du PLUi à 51 communes ;
- Le lancement de la première modification du PLUi sectoriel du Plateau de Martainville ;
- La poursuite et le lancement de procédures communales légères permettant d'apporter une réponse rapide aux communes en attente du PLUi à 51 communes ;
- La poursuite du suivi du contentieux avec notamment les jugements de première instance pour les affaires liées au PLUi sectoriel.

L'URBANISME

Les services communs d'instruction du droit des sols

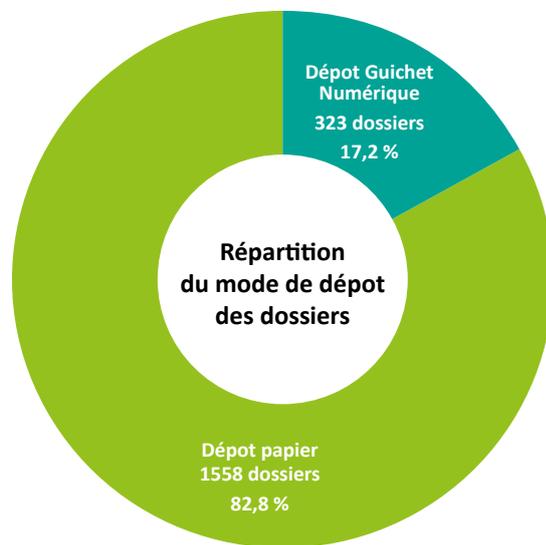
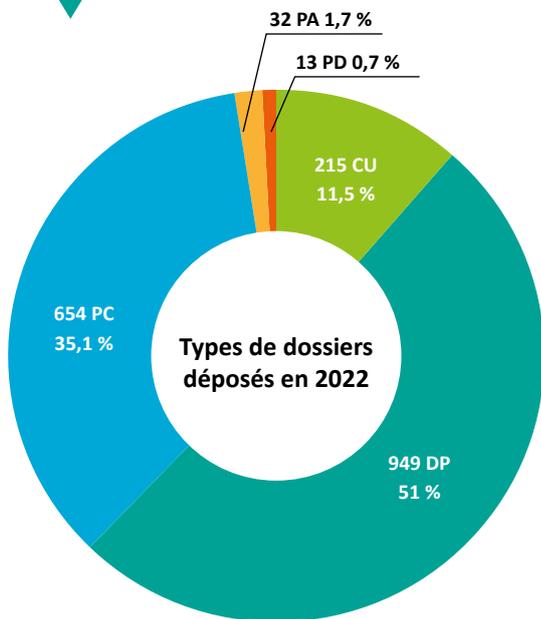
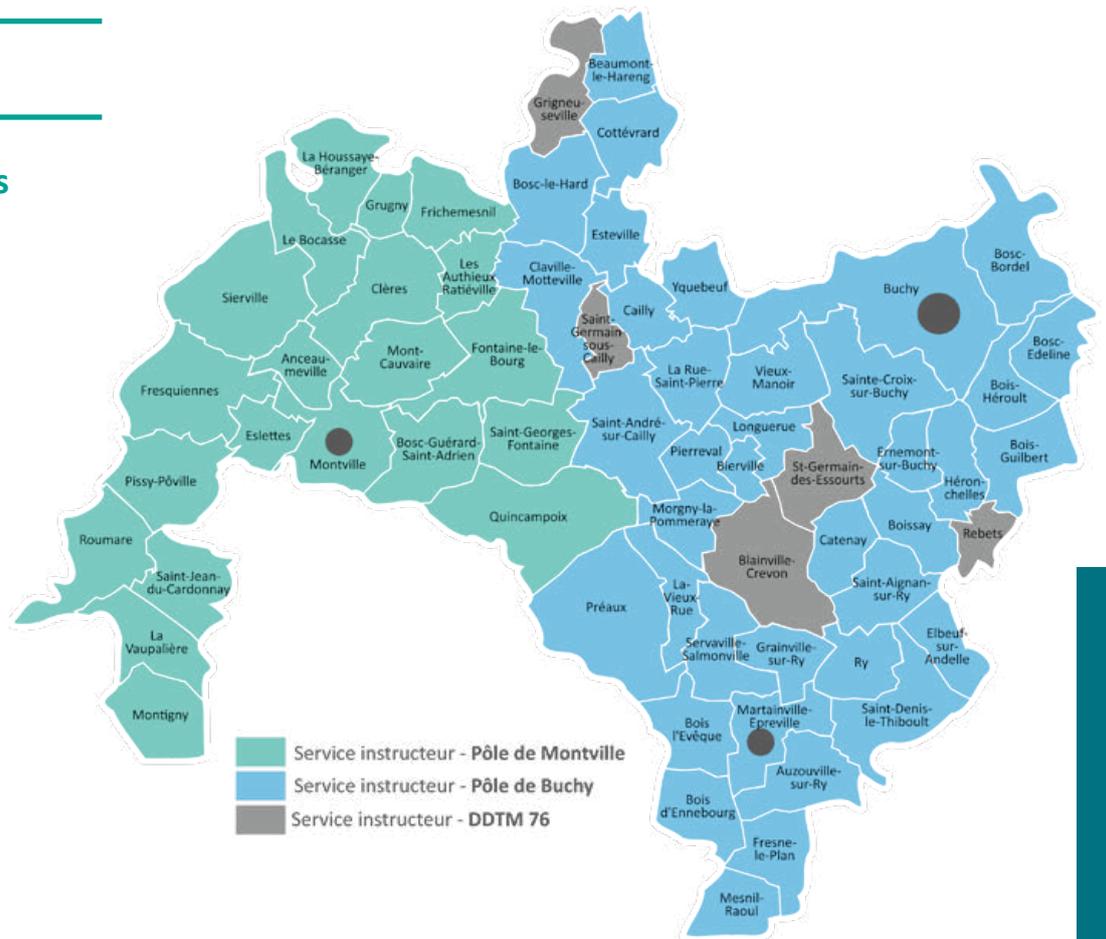


1863 dossiers instruits



35% de permis de construire

-10% de dossiers instruits en 2022 p/r à 2021



196 nouveaux logements ont été autorisés par le service instructeur de Buchy et 237 par le service instructeur de Montville.

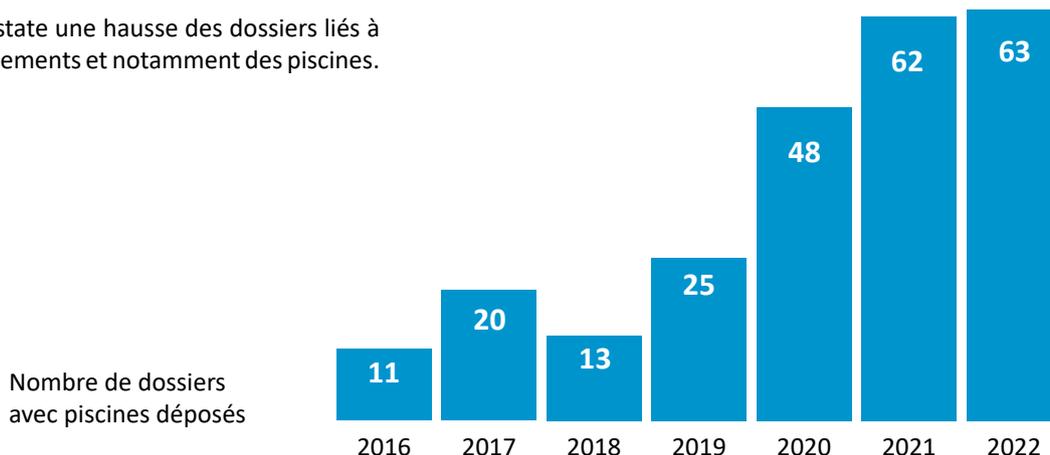
Au-delà des constructions liées aux permis d'aménager des années précédentes, nous voyons apparaître sur Montville des opérations de petits collectifs (entre 18 et 34 logements pour 2022) que nous n'avions pas les années précédentes.

32 permis d'aménager ont été instruits en 2022 au total sur le territoire.

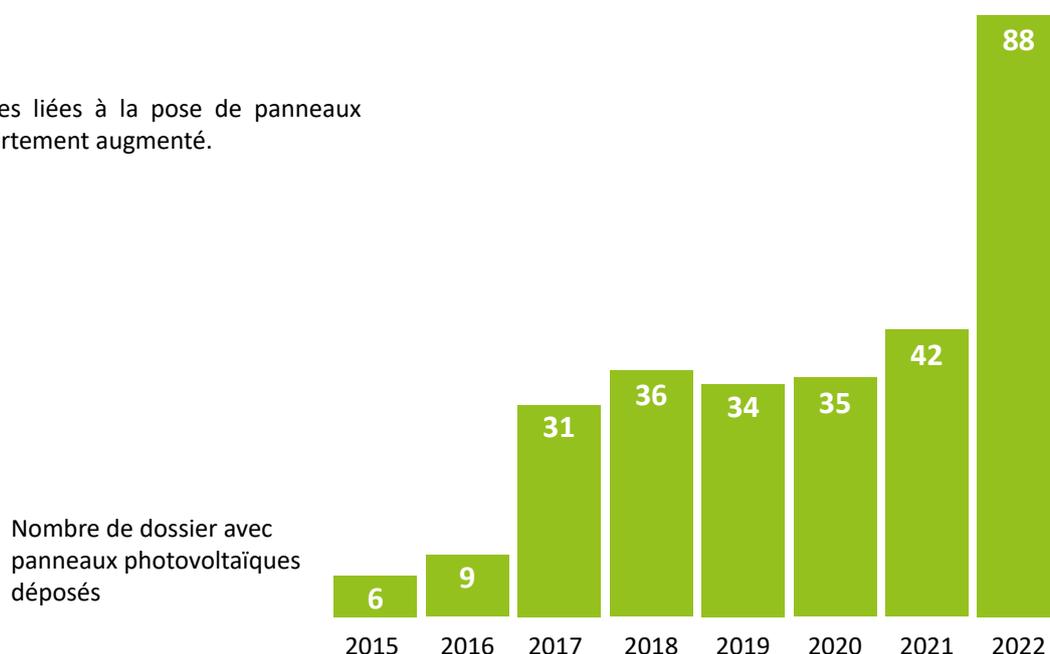


32 permis d'aménager

Depuis 2020, on constate une hausse des dossiers liés à l'amélioration des logements et notamment des piscines.



En 2022, les demandes liées à la pose de panneaux photovoltaïques ont fortement augmenté.



Éléments marquants 2022 :

Arrivée d'une jeune instrutrice suite au départ en retraite d'un instructeur expérimenté à mi-temps sur le 1er semestre 2022 et arrivée d'une étudiante en alternance en septembre 2022 (service instructeur de Buchy).

Mise en place de la Saisine par Voie Électronique (SVE) et de la dématérialisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme (gestion et adaptabilité

face aux dysfonctionnements, accompagnement des communes par réunions et formations ponctuelles...)

Activité toujours soutenue en termes de dépôt de dossiers. Une progression des dépôts en ligne (17 % de dépôt sur le GNAU pour les 2 services instructeurs).



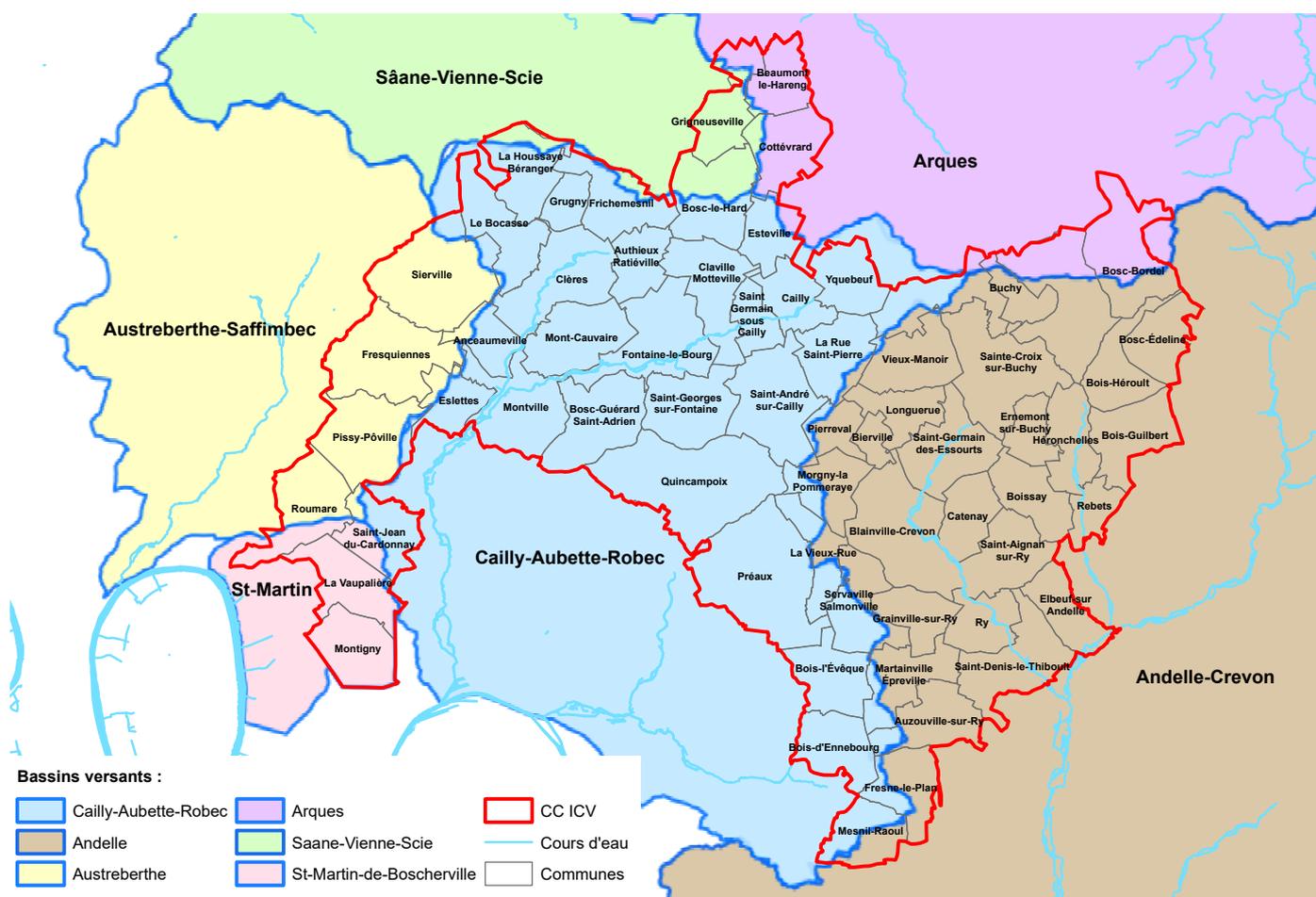
ET DEMAIN ?

Les enjeux 2023 sont :

- Favoriser les dépôts en ligne (communication envers les professionnels et incitation des communes à vulgariser l'outil) ;
- Réflexions à mener sur l'archivage numérique.

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Conformément à la législation, la Communauté de Communes Inter Caux Vexin a décidé de transférer depuis le 1er janvier 2018 l'intégralité de cette compétence aux syndicats de bassins versants recouvrant le territoire. Ces derniers devenant les garants de la mise en oeuvre de cette compétence.



ET DEMAIN ?

Les enjeux 2023 sont :

- Poursuite de l'évolution statutaire du SYMA ;
- Suivi des actions des Bassins Versants.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

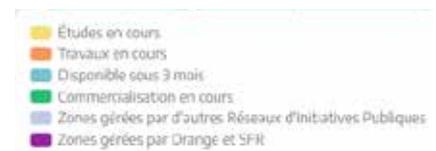
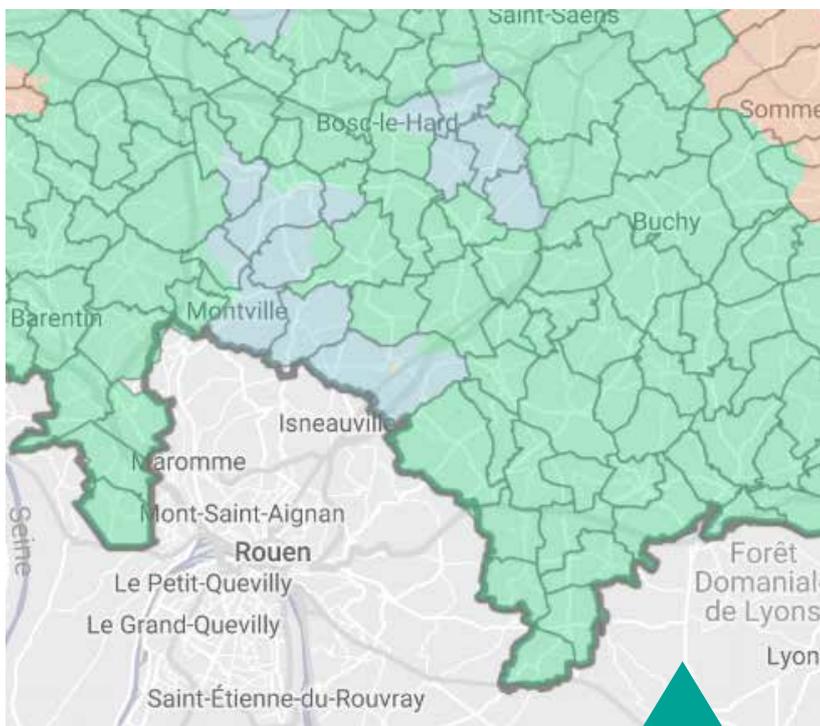
La Communauté de Communes Inter Caux Vexin agit pour le déploiement du Très Haut Débit et réduire la fracture numérique sur son territoire.

Au travers de son adhésion au Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique, la Communauté de Communes participe financièrement à la construction du réseau de fibre optique départemental, et la réduction des inégalités d'accès au Haut-Débit par des opérations ciblées sur les territoires les plus déficitaires.

L'investissement total de la CCICV est de l'ordre de 6,8 millions d'euros, financés par une cotisation annuelle de plus de 297 000 €.

Les aménagements se poursuivent sur le territoire mais connaissent un ralentissement en raison de la crise COVID et des difficultés des opérateurs à fournir tous les documents techniques nécessaires à la commercialisation des lignes. La complétude et l'exactitude de ces documents sont indispensables pour éviter toute difficulté future pour les possesseurs de lignes de fibre optique.

Le territoire connaît aujourd'hui de nombreuses ouvertures à la commercialisation sur l'ensemble de son périmètre.



ET DEMAIN ?

Les enjeux 2023 sont :

- Poursuite du déploiement du réseau et de la commercialisation ;
- Mise en œuvre du RGPD et déclinaison des recommandations du DPO (Délégué à la Protection des Données).

UNE
COMMUNAUTÉ
actrice
DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

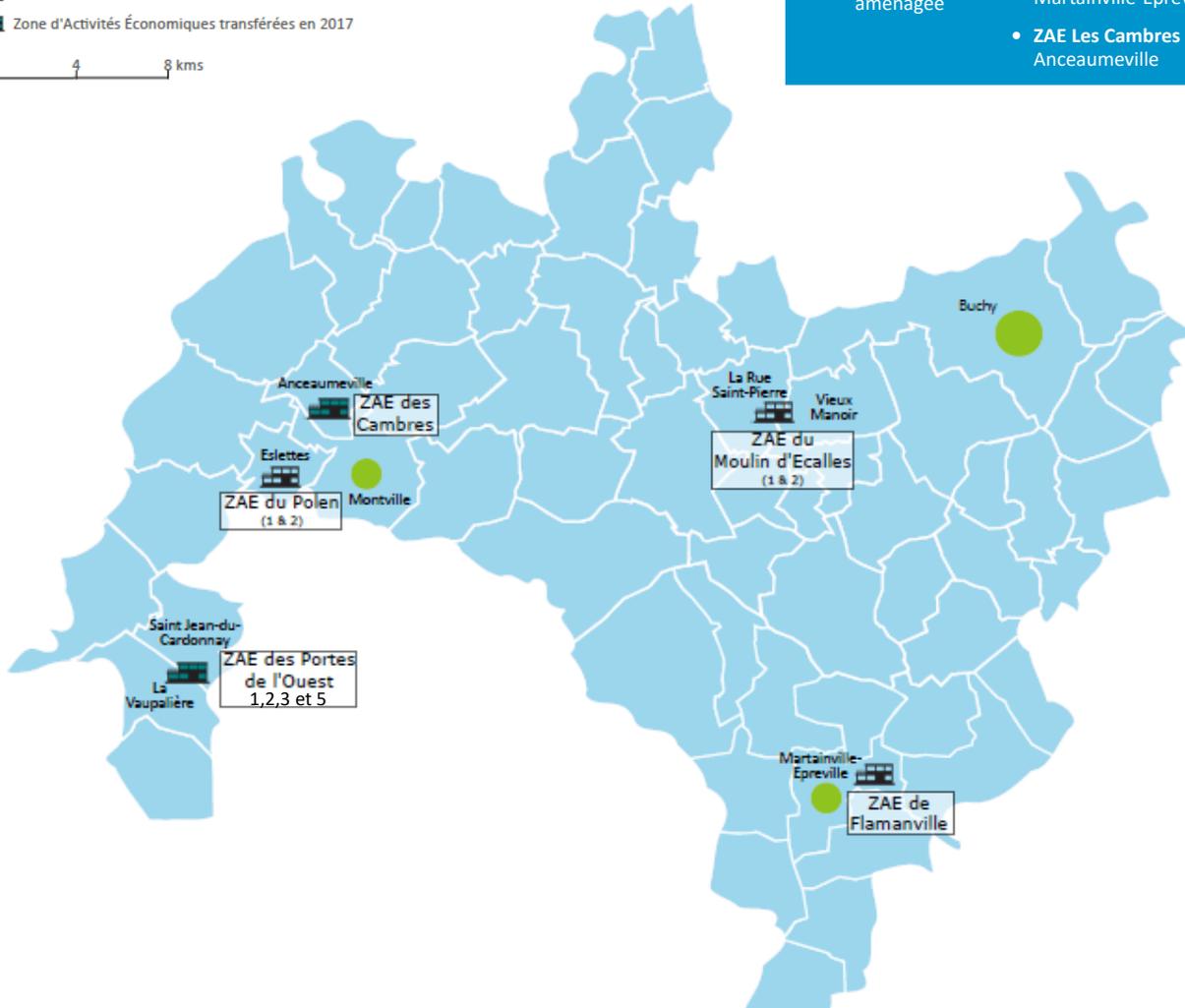
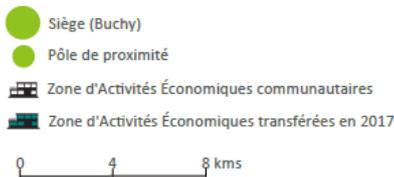
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Forte de ses atouts, la Communauté de Communes Inter Caux Vexin a mis en place une politique d'accueil d'entreprises sur son territoire, qui se traduit :

- Par la création et l'extension des zones d'activités économiques en aménageant et viabilisant des terrains qu'elle revend à des entreprises, après analyse de leur projet économique de développement,
- Par la création et la gestion d'hôtels d'entreprises, ayant vocation à accueillir de jeunes entreprises en phase de démarrage.

LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Communauté de Communes Inter Caux Vexin
Localisation des zones d'activités économiques



10

Zones d'Activités Économiques

135

ha de surface aménagée

- **ZAE Portes de l'Ouest**
St Jean du Cardonnay
La Vaupalière
ZA 1, 2, 3 et 5
- **ZAE Moulin d'Ecalles**
Vieux-Manoir / La Rue-St-Pierre
ZA 1 et 2
- **ZAE Polen**
Eslettes
ZA 1 et 2
- **ZAE Flamanville**
Martainville-Epreville
- **ZAE Les Cambres**
Anceaumeville

AMÉNAGEMENT, COMMERCIALISATION ET GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Aménagement

ZAE POLEN 2 :

- Suite à la réservation de 7 hectares dans les futures tranches 2 et 3 par la foncière ARGAN :
 - Reprise et finalisation des études sur les espaces publics
 - Nouveau découpage parcellaire pour répondre aux besoins d'ARGAN + des entreprises locales (lots environ 3 000 m²).
- Engagement des travaux des tranches 2 et 3 concomitamment (=nouvelle tranche 2) en 2023 au regard de l'avancement du projet ARGAN et de la réussite de la commercialisation de la tranche 1.

Toutes les autres ZAE communautaires sont aménagées.



Gestion

Mêmes prestations sur toutes les ZAE communautaires :

- Entretien espaces publics : voirie, espaces verts...
- Installation, mise à jour signalétique
- Maintenance éclairage public via SDE 76

Commercialisation

ZAE POLEN 2 - Tranche 1

• Ventes :

- 4 lots = 1 261 710 € TTC (23 365 m²)

- Lot 10 : 267 516 € TTC (4 954 m²)

SCI WORKSTORE : stockage et réparation de matériel lié à la restauration

- Lot 3 : 341 874 € (6 331 m²)

MOREL ESPACES VERTS (SCI AUTHOUART) : activité de montage et de réparation d'équipements destinés à l'entretien des parcs et jardins

- Lot 7 : 304 182 € TTC (5 633 m²)

TABEL.COM (SCI ARMALENA) : négoce de matériel électrique

- Lot 8 : 348 138 € TTC (6 447 m²)

TRS NORMANDIE (SCI SCREEN DOVE BLUE) : traitement, revêtement de surface de métaux

• Promesses unilatérales de ventes (PUV) :

- 4 lots : 942 291 € TTC (18 519 m²)

- Lot 15 : 181 440 € TTC (3 360 m²)

ANP SAM (SCI MEDIAFINANCES) : publicité

- Lot 16 : 193 428 € TTC (3 582 m²)

BEVELEC : électricité

- Lot 1 : 278 748 € TTC (5 162 m²)

HYPHEN : programme mixte avec restauration, micro-crèches, ateliers

- Lot 9 : 288 675 € TTC (6 415 m²)

DPAM : recyclage pièces automobiles

ZAE POLEN 2 – Future tranche 2

2 lots : 2 901 696 € TTC (69 088 m²)

- Lot 32 : 977 802 € TTC (23 281 m²)

- Lot 34 : 1 923 894 € TTC (45 807 m²)

ARGAN : foncière familiale française

Signature de 2 nouvelles PUV annulant la précédente actant d'un découpage du projet en 2 lots suite à l'impossibilité pour ARGAN de réaliser le projet d'origine.

En effet, celui-ci nécessitait une modification du PLU de la commune d'Eslettes pour augmenter les règles de hauteur autorisées pour la construction des bâtiments or celle-ci n'a pas abouti suite à l'opposition des élus d'Eslettes.



ET DEMAIN ?

Les enjeux 2023 sont :

- Poursuite de la commercialisation de la tranche 1 de la ZAE POLEN 2 ;
- Réalisation de la seconde tranche d'aménagement de la ZAE POLEN 2 ;
- Achèvement de la commercialisation de la ZAE MOULIN D'ECALLES 2 ;
- Continuité dans le soutien aux projets immobiliers des entreprises via le dispositif d'aides à l'immobilier d'entreprises.

IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Locaux intercommunaux à destination des entreprises

3 hôtels d'entreprises :

- 2 sur la ZAE Moulin d'Ecalles 1
- 1 sur la ZAE de Flamanville

Loyers générés : 73 215,79 € TTC

Suivi du dispositif d'aides à l'immobilier d'entreprises délégué au Département

Renouvellement de la convention de délégation de la compétence d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprises au Département de la Seine-Maritime

- **FRAMEIP : 80 K€**

Extension bâtiment / ZAE POLEN 1 - ESLETTES
Réseaux et telecom

- **SIMMAD ESCALIERS / JPB MENUISERIES : 80 K€**

Achat terrain + construction bâtiment / ZAE POLEN 2 - ESLETTES

Fabrication et pose escaliers, menuiseries

- **TERAM IMPEX : 80 K€**

Achat terrain + construction bâtiment / ZAE MOULIN ECALLES 1- LA RUE SAINT-PIERRE

Achat/ revente accessoires de motos

Moments forts en 2022 :

Remise de chèques aux bénéficiaires du dispositif d'aides à l'immobilier d'entreprises :



- **Vente d'un des 2 hôtels d'entreprises situé sur la ZAE Moulin d'Ecalles : 1 à ACRN, locataire en place le 19.05.22, pour un montant de 425 000 € TTC (= prix du Domaine)**
- **Hôtel d'entreprises - ZAE de Flamanville**
Négociations avec Délifrance, fabricant de viennoiseries surgelées pour achat du bâtiment pour se développer

- **ATELIER DU PAIN : 14 K€**

Rénovation commerce / CAILLY
Boulangerie

- **TRS NORMANDIE : 80 K€**

Achat terrain + construction bâtiment / ZAE POLEN 2 - ESLETTES

Traitement, revêtement surfaces de métaux



Présentation par Madame Sophie GAUGAIN, 1ère Vice-Présidente de la Région Normandie chargée du Développement économique, du Soutien aux entreprises et de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), aux élus et chefs d'entreprises d'Inter Caux Vexin des dispositifs régionaux d'aides aux entreprises

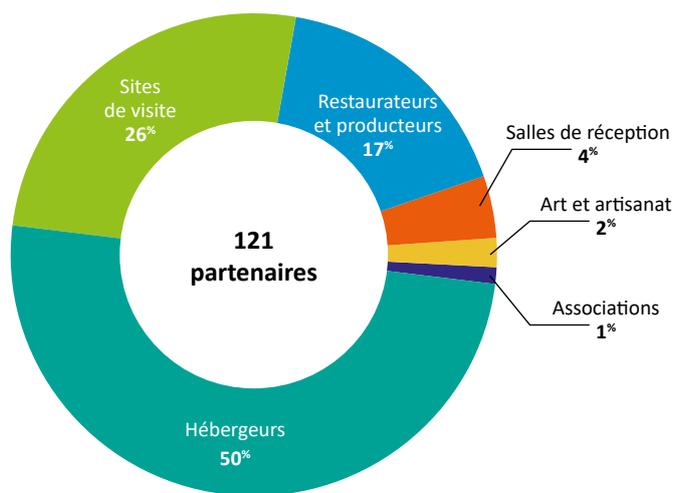


PROMOTION DU TOURISME

En 2022, la Communauté de Communes Inter Caux Vexin a financé l'Office de Tourisme Normandie Caux Vexin, en charge de la mise en œuvre de la politique de promotion du territoire, à hauteur de 191 800 €.

L'activité touristique Inter Caux Vexin c'est :

- **3 BIT** (Bureaux d'Informations Touristiques) à Buchy, Clères et Ry
- **3 bornes** d'informations numériques consultées + de 7 000 fois
- **2 500 contacts** enregistrés par l'OT
- **46 000 €** de taxe de séjour collectée



Durant l'année 2022, plusieurs actions ont été menées à bien par l'OT :

- Accompagnement des partenaires, au travers d'ateliers thématiques
- Edition à 12 000 exemplaires d'un guide touristique de la destination
- Lancement de l'activité de commercialisation à destination des individuels et des groupes
- Refonte du site internet (rubrique dédiée aux portraits d'acteurs touristiques, déploiement d'une boutique en ligne, réservation en ligne de billets et nuitées, etc.)
- Concrétisation des projets LEADER : carte touristique, vidéo promotionnelle, photothèque du territoire.

La taxe de séjour est en augmentation avec +19 % de collecte par rapport à l'année précédente.

Carte touristique financée en partie par les fonds européens LEADER



ET DEMAIN ?

Les enjeux 2022 sont :

- La promotion et la mise en valeur des richesses du territoire comme destination de tourisme vert et culturel ;
- Le développement des labels de qualité sur le territoire ;
- Le rayonnement de la Marque de destination au travers une stratégie de communication ambitieuse ;
- Le développement, la qualification et la valorisation du parc d'hébergements touristiques.

**UNE
COMMUNAUTÉ**
encourageant
**L'INITIATION
AU SPORT ET À
LA CULTURE**

PISCINE COMMUNAUTAIRE ANDRÉ MARTIN

Panorama des accueils et activités des 5 dernières années (créneau de 45 minutes) :

		Scolaires primaires	Collèges (Clères, Montville et Isneauville)	Centres de loisirs et spécialisés	Animations piscine	Baignade accès payant	Total
Créneaux réservés	2018	499	263	245	678	1 926	3 611
	2019	550	291	298	752	1 928	3 818
	2020	315	166	182	301	1 723	2 687
	2021	360	193	323	378	2 100	3 354
	2022	447	269	287	715	1 424	3 142
Entrées enregistrées	2018	19 550	6 656	1 918	9 599	27 763	65 486
	2019	17 755	6 587	3 223	8 944	26 915	63 424
	2020	8 407	3 809	1 354	3 700	10 779	28 069
	2021	5 917	3 142	1 738	4 020	11 881	26 410
	2022	16 545	5 781	2 388	8 643	18 232	51 589



Ces accès à la baignade tout public sont en hausse de 53.5 % par rapport à 2021 ; toutefois encore loin (-20%) des fréquentations d'avant la période COVID.

Pour minimiser la consommation de gaz de ville nécessaire à la production de chaleur dont les tarifs ont triplé, les élus ont décidé de fermer la piscine au public pendant les vacances de Noël 2022, mais aussi pour les congés de février, Toussaint et Noël 2023.

Animations piscine :

Chaque semaine en période scolaire, 21 séances d'activités de découverte et d'apprentissage ont été proposées aux usagers, soit 11 en direction des enfants et adolescents et 10 pour les adultes.

Ces activités ont représenté 567 heures d'enseignement annuelles auprès de 161 enfants / adolescents et 270 adultes.

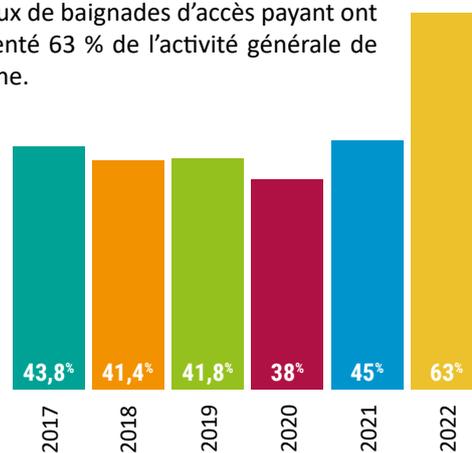
Manifestations exceptionnelles :

Le 7ème Aquathlon Ludovic BIROT, annulé en 2020 et 2021, s'est déroulé le samedi 2 juillet 2022. 39 aquathlètes (23 enfants et 16 adultes) ont pu y participer.

La séance d'Aqua Zumba du 14 décembre a réuni 11 personnes.

Baignades d'accès payant :

Accessibles 7 jours par semaine, les créneaux de baignades d'accès payant ont représenté 63 % de l'activité générale de la piscine.



Entrées baignades d'accès payant par rapport au nombre d'entrées toutes activités confondues

NATATION SCOLAIRE TRANSPORT VERS LES PISCINES

Cette compétence harmonisée pour les écoles élémentaires du territoire communautaire depuis la rentrée scolaire de septembre 2019 nécessite le recours à des conventions d'accès dans les piscines municipales de Forges les Eaux, Darnétal et Canteleu.

Conformément aux directives de l'Education Nationale une réorganisation de la planification des séances à la piscine communautaire André Martin permet d'atteindre les préconisations suivantes :

- **Préconisation n°1** : 10 à 12 séances pour les CP, les CM1 et les CM2
- **Préconisation n°2** : préconisation n° 1 + 10 à 12 séances pour les CE1.

Ainsi pour l'année scolaire 2022-2023 la répartition des classes a été programmée ainsi :

Montville - Piscine communautaire André Martin
87 classes (2 121 élèves), séances de 45 minutes avec 2 classes simultanément).

Cette action mobilise les éducateurs sportifs de la natation de la piscine communautaire André Martin à hauteur de **40 % de leur emploi du temps hebdomadaire représentant environ 1050 heures d'enseignement dispensées.**

Forges les Eaux
23 classes (527 élèves), séances de 40 minutes avec 2 classes simultanément

Darnétal
13 classes (305 élèves) , séances de 40 minutes avec 1 classe par séance

Canteleu
6 classes (152 élèves), séances de 35 minutes avec 2 classes simultanément



Chaque écolier de CP, CE1, CM1 et CM2 bénéficie **a minima de 12 séances de natation encadrées par les éducateurs sportifs de la natation**, sauf restriction liée aux conditions sanitaires.

La prise en charge financière des conventions d'accès ainsi que le coût des transports sont supportés intégralement par CCICV sans aides en contrepartie.

Malheureusement la programmation prévue à Forges les Eaux s'est interrompue dès le 15 décembre 2022 en raison de la fermeture de l'établissement pour une durée annoncée de 3 ans.

LUDISPORTS

Dispositif départemental mis en œuvre par la CCICV sur l'ensemble du territoire communautaire dans les communes partenaires, la saison sportive 2022-2023 a enregistré les inscriptions de **847 enfants dans 30 communes** contre 813 enfants dans 31 communes en 2021-2022.

La programmation 2022-2023 prévoit de couvrir chaque semaine (31 semaines/saison), 67 séances proposées sur les 3 pôles, encadrées par une équipe de 12 éducateurs sportifs, dont 7 autoentrepreneurs et 5 mis à disposition par 4 associations sportives et 1 commune.

La Communauté de Communes dispose de 50 kits sportifs adaptés aux enfants de 6 à 12 ans qui sont mis à disposition dans chaque site. L'année scolaire est découpée en trois cycles ce qui permet aux enfants de découvrir trois activités différentes chaque année.

Depuis 2016, l'aide du Département a été réévaluée à 12 € par heure encadrée.



+4,2%

d'inscrits p/r à la saison 2021/2022



31 semaines
d'activités par saison



3 activités
différentes par saison et par enfant

LUDICULTURE

Ce dispositif sous maîtrise d'ouvrage de la CCICV permet aux enfants scolarisés en maternelle de pratiquer sur le temps périscolaire des activités culturelles et artistiques : théâtre, arts appliqués, initiation musicale, scénographie-architecture, expression corporelle et cette année mise en jeu des livres de jeunesse.

Pour la saison culturelle 2022-2023, on dénombre 21 communes partenaires et **354 enfants inscrits contre 21 communes** et 356 enfants en 2021-2022.

Chaque semaine 31 séances de 45 minutes sont encadrées par 12 animateurs qualifiés de l'association la Littoralité Francophone.

21

communes volontaires

354

enfants accueillis

-0,5%

d'inscrits p/r à la saison 2021/2022



Les enjeux 2023 sont :

- Renforcer les partenariats avec les prestataires et les communes.

ET DEMAIN ?

RANDONNÉE

La Communauté de Communes Inter Caux Vexin a confirmé son intérêt pour la randonnée en reconnaissant cette compétence facultative selon les critères suivants : « Entretien et aménagement des chemins de randonnée présentant plus de 50% de chemin non revêtu et supérieur à 5 km linéaire, les itinéraires classés au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires de Niveau 2 », ainsi que le circuit cyclo-touristique Emma Bovary.

Ainsi en 2022, elle a :

- cadré les campagnes d'entretien des itinéraires ;
- finalisé la thématisation des itinéraires en lien avec les communes ;
- sélectionné les prestataires en charge de la montée en gamme des itinéraires ;
- accompagné les communes dans la protection des chemins et leur inscription au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires.

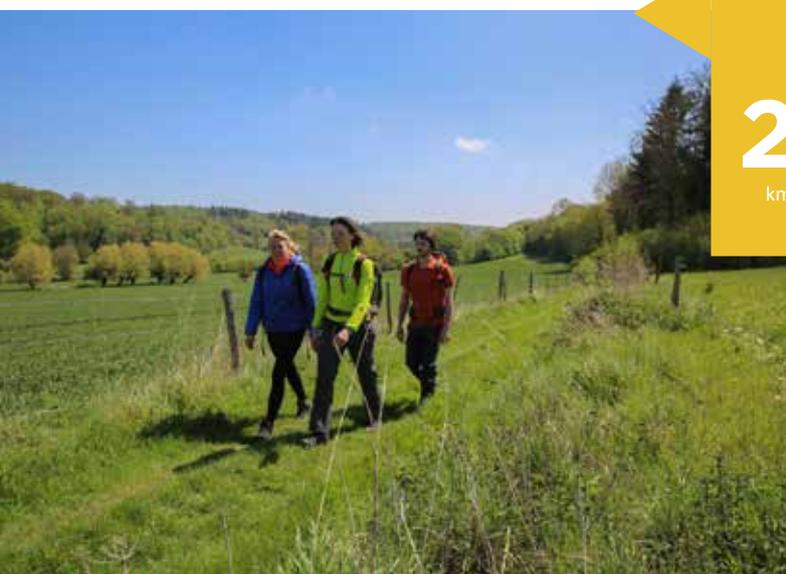


18

boucles

250

km d'itinéraires
cumulés



ET DEMAIN ?

Les enjeux 2023 sont :

- Mettre en œuvre la montée en gamme des itinéraires de randonnée en matière de sécurisation, signalétique, balisage, équipements de confort, communication et promotion ;
- Concevoir et mettre en place les mobiliers d'interprétation sur les itinéraires de randonnée.

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE DE LA MUSIQUE

Depuis janvier 2019, 4 écoles de musique associatives du territoire sont labellisées, répondant ainsi au souhait des élus communautaire de développer le soutien à l'apprentissage de la musique et des activités instrumentales. Avec 12 lieux d'enseignements répartis sur le territoire, les familles et les élèves bénéficient d'une réelle proximité.

En septembre 2022, le nombre d'élèves de 3 à 17 ans révolus et le montant du soutien financier de la CCICV aux 4 écoles labellisées s'établissent ainsi :

	EMME	Interlude	Musicampoix	UMMontville	Totaux
Effectifs 2022-2023	139	38	100	87	364
Lieux d'enseignement	4 + 1 partagé	2	3 + 1 partagé	2	12
MONTANT du soutien 2022	52 480,50 €	12 091,50 €	37 111,00 €	31 787,00 €	133 470,00 €

Le Comité de Pilotage s'est réuni 7 fois en 2022, les 4 janvier, 1er février, 5 avril, 21 juin, 30 août, 18 octobre et 6 décembre 2022.

Ses missions consistent à :

- valider la programmation des actions, concert notamment, et de les évaluer annuellement,
- planifier annuellement l'achat et les opérations d'entretien du parc instrumental,
- homologuer les lieux d'enseignement.



Le 1^{er} concert des écoles a eu lieu le vendredi 25 mars 2022 dans la salle des Tourelles mise à la disposition de l'évènement par la commune de Fontaine le Bourg. 5 groupes issus des 4 écoles ont présenté un programme varié comportant 14 pièces musicales.



ET DEMAIN ?

Les enjeux 2023 sont :

- Programmation d'actions communes avec les écoles (concert...)

REVUE
de presse

Inter Caux Vexin Le Mag arrive dans vos boîtes aux lettres



Le président de la Communauté de communes Inter Caux Vexin (CCICV) Éric Herbet et Delphine Duramé, vice-présidente en charge de la communication, présentent le nouveau Mag de la collectivité qui se propose de décliner toute l'info du territoire (Photo © Isabelle Villy).

La Communauté de Communes Inter Caux Vexin (CCICV) avait son site internet... voici maintenant qu'elle édite un magazine à destination des foyers des 64 communes qui la composent, soit 55 000 habitants. Et depuis un an qu'ils travaillent ce support papier, les élus de l'interco et notamment le président Éric Herbet et la vice-présidente en charge de la communication Delphine Duramé, sont enthousiastes devant le produit fini : 26 500 exemplaires qui seront distribués dans les boîtes aux lettres, via les communes...

« L'Inter Caux Vexin, ça ne parle pas encore assez aux habitants et notre objectif est de faire connaître nos compétences », souligne Éric Herbet, qui n'ignore pas également, que certaines personnes ne s'informent pas via le numérique. Pour toucher le plus grand nombre, rien de mieux donc qu'un support papier, facile à manier et, s'agissant du Mag de l'Inter Caux Vexin, plutôt attrayant, visuellement parlant. « Le mag version papier a encore une vie. On a repris le bleu et le vert qui sont des éléments de

notre charge graphique avec un logo en forme de croissant, créé sous la précédente mandature et qui représente en fait les limites de notre territoire », décrit Delphine Duramé, qui signale par ailleurs la double page du Mag : une infographie qui résume à elle seule tous les services que la communauté de communes peut apporter à chaque habitant.

Une infographie pour décliner tous les services de l'Inter Caux Vexin

« On a imaginé la journée d'une famille, qu'on a appelée la famille Vallée et à travers elle, on présente tous les équipements à disposition : les lieux multi-accueil et relais pour la petite enfance, les zones d'activités qui accueillent des entreprises où se dirige M. Vallée après avoir déposé ses enfants en crèche, les transports scolaires pour les enfants plus âgés, les aires de covoiturage utilisés par Mme Vallée pour retrouver une de ses collègues et faire le trajet ensemble jusqu'au travail », énumère l'élue. Dans cette double page illustrée, l'habitant de l'Inter Caux Vexin découvrira aussi les différents types de loisirs ou activités sportives à sa disposition ou encore

les possibilités d'aides apportées pour les dossiers d'urbanisme... Tous les secteurs qui touchent à la vie du quotidien sont ainsi déclinés de manière simple et très visuelle.

Focus sur le Plan Climat

À travers ce magazine, les élus souhaitent par ailleurs évoquer les dossiers sur lesquels travaille actuellement la collectivité comme, par exemple, la mobilité, un sujet toujours plus d'actualité et pas si facile à décliner en zone rurale. Dans ce numéro zéro du Mag, un focus est fait sur le Plan climat air énergie territorial : en deux pages, avec des chiffres clés, des illustrations et des petites capsules de texte qui vont à l'essentiel, le lecteur et habitant de l'Inter Caux Vexin se trouvera ainsi plongé dans une grande problématique du moment, celle de l'environnement et du changement climatique. Il apprendra ainsi que le Plan Climat n'est pas une option mais bien une obligation pour toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Et il sera sûrement rassuré de savoir que l'Inter Caux Vexin s'est d'ores et déjà saisi de ce sujet... vital. À noter que pour chaque grand thème proposé dans le Mag, un élu du territoire de l'Inter Caux Vexin est interrogé sous la forme

d'un encart intitulé « Rencontre avec »...

Dans ce premier numéro, c'est le maire de Blainville-Crevon Philippe Picard qui évoque le sujet du Plan Climat et de son importance.

Magazine également consultable sur un lien Calaméo

Ce ne sont là que deux exemples tirés de ce Mag, riche en actualités et aussi en infos pratiques. Ainsi, une page entière est consacrée aux trois déchetteries communautaires, avec un plan très clair sur lequel chaque habitant pourra retrouver quelle est la déchetterie de sa commune. « Le magazine est également consultable, pour ceux qui le souhaitent, sur un lien Calaméo », indique Delphine Duramé, qui précise que, pour l'instant, la cadence de publication sera de deux numéros par an. « Le numéro zéro, c'est celui qui a pris le plus de temps, il faut trouver ses marques », constate l'élue qui tient, tout comme Éric Herbet, à mettre en avant le travail des deux agents de la Communauté de communes Inter Caux Vexin qui ont travaillé sur ce projet. « Sans les agents, on est rien », conclut le président.

Isabelle Villy

■ FONTAINE-LE-BOURG

INTER CAUX VEXIN.

Les écoles de musique unies pour un concert



Le concert des écoles de musique de la communauté de communes Inter Caux Vexin s'est déroulé à Fontaine-le-Bourg.

Vendredi 25 mars à la salle des Tourelles, à Fontaine-le-Bourg, un concert a été donné par les écoles de musique de la communauté de communes de l'Inter-Caux-Vexin, à savoir, l'EMME (École de Musique du Moulin d'Écalles), Interlude, réunissant les élèves de Préaux et Servaville, Musicampoix (Quincampoix) et l'UMM (École de Musique de Montville). Chaque école intervenait environ un quart d'heure avec deux groupes.

En préambule, le maire Dany Lemétais a salué le président de l'intercommunalité Éric Herbet, le sénateur Pascal Martin et les maires et élus des communes où sont dispensés les cours. Dany Lemétais et Éric Herbet se sont réjouis de pouvoir enfin reprendre les activités. Hervé Le Nobin, responsable du pôle de Buchy de l'intercommunalité, présentait le spectacle qui a permis de découvrir bon nombre d'élèves des classes d'instruments et de chant.

Paris Normandie
Juin 2022

CAUX VEXIN

Un questionnaire sur le tri

Le tri des biodéchets devient obligatoire à partir du dimanche 31 août. Afin de l'anticiper, la communauté de communes Inter Caux Vexin lance un questionnaire en ligne sur le traitement actuel des biodéchets. Les habitants du territoire sont invités à le remplir avant samedi 20



août. Afin de préparer cette transition, la communauté de communes cherche à connaître les pratiques et attentes des usagers. Trient-ils déjà leurs biodéchets ? Serrai-ils intéressés par un composteur, lombricomposteur ou encore des animaux de basse-cour ? Pour ceux qui ne trient pas encore, quelle en est la raison ? Plus d'informations sur le site www.intercauxvexin.fr

Paris Normandie
23 novembre 2022

INTER CAUX VEXIN

Un soutien au covoiturage domicile-travail

La communauté de communes Inter Caux Vexin a mis en place un système de soutien au covoiturage domicile-travail pour les habitants de son territoire. Tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit (www.klaxit.com) et ayant pour origine ou destination l'une des 64 communes d'Inter Caux Vexin sont subventionnés par la collectivité. Concrètement, les conducteurs reçoivent 1,50 € par passager transporté (gain moyen constaté pour une distance de 15 km), et jusqu'à 3€ par trajet et par passager, soit 120€/mois en covoiturant régulièrement. Côté passager, les trajets sont offerts par Inter Caux Vexin quelle que soit la distance parcourue. Pour bénéficier de ce nouveau dispositif, les habitants peuvent s'inscrire sur l'application mobile Klaxit qui mettra en relation passagers et conducteurs. Mardi 29 novembre, une action de sensibilisation est prévue de 7 h 30 à 10 h 30 sur les aires de covoiturage de la communauté de communes et sur quatre zones d'activités à Eslettes, Vieux-Manoir, Martainville, et La Vaupalière.

ZONE D'ACTIVITÉ POLEN 2.

De nouvelles entreprises s'installent avec des emplois à la clé

La zone d'activités économique Polen 2, à Esettes, poursuit son développement. La décision de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin d'abandonner une modification du PLU de la commune qui aurait permis l'installation d'une entreprise non souhaitée par les riverains (lire notre édition du 5 avril), n'empêche évidemment pas l'accueil de nouvelles entreprises. Précisions...

La ZAE Polen 1 accueille déjà une trentaine d'entreprises et sans son prolongement, Polen 2 va voir s'installer de nouvelles activités. Pour la communauté de communes Inter Caux Vexin (CCICV), c'est là le signe « du dynamisme économique du territoire ». Les chantiers de construction sont d'ailleurs déjà visibles sur le site Polen 2 où la première entreprise qui s'est installée est Top Graphic.

Un emplacement stratégique

Les suivantes seront Simmad Escaliers (fabrication et pose



La zone d'activité Polen 2, à Esettes, accueille de nouvelles entreprises.

d'escaliers sur mesure) et JPB Menuiserie (fabriquant et installateur de menuiseries). Les deux entreprises emploient respectivement 38 et 20 salariés. « Cette installation sur Polen 2 répond pour nous à un fort besoin de développement et permettra de recruter une vingtaine de personnes supplémentaires », déclare ainsi Guillaume de Sorbay, gérant des deux structures.

Et le choix de s'installer à Esettes s'explique notamment selon le responsable par l'emplacement stratégique de la ZAE Polen : au pied de l'échangeur de l'A151 qui « offre un accès rapide à la Métropole de Rouen et aux autoroutes A150, A28 et A29 ».

Une autre entreprise a fait le choix de s'implanter prochainement à Esettes : TRS Normandie,

spécialisée dans le traitement et le revêtement de surfaces. « Nous sommes à l'étroit dans nos locaux actuels et nous recherchons un site pour développer notre activité en forte croissance. Cette implantation sur la ZAE Polen 2 favorisera, à terme, la création de nouveaux emplois », annonce Mathieu Caux, gérant de TRS Normandie.

15 lots sur 17 déjà vendus

Six hectares d'espaces verts, des cheminements prévus pour les piétons et cyclistes, un parcours sportif, des aires de pique-nique : le cadre de travail de la zone d'activité a été voulu accueillant pour permettre aux salariés de travailler sur un site agréable. La commercialisation de la première tranche de la ZAE

Polen 2 a en tout cas débuté en 2019. Sur les 17 lots représentant au total 8,7 hectares, 15 ont déjà été vendus ou se trouvent sous promesse de vente. « Au vu de la récente accélération de la commercialisation de cette tranche 1, menée pourtant dans un contexte de crise Covid, nous étudions le lancement d'une future tranche d'aménagement », indiquent les responsables de la CCICV.

A noter que la CCICV accompagne également les projets immobiliers des entreprises via un dispositif d'aides, en partenariat avec le Département de la Seine-Maritime. Cinq entreprises en ont déjà bénéficié et d'autres dossiers sont en cours d'instruction au Département.

Isabelle Villy

■ Pratique. Les entreprises ayant un projet d'implantation sur Polen 2 peuvent contacter le service Développement économique de la CCICV en appelant Sandra Briel au 02 32 93 91 10 ou par mail : sandra.briel@intercauxvexin.fr

INTER CAUX VEXIN Sophie Gaugain a présenté les dispositifs régionaux pour venir en aide aux entreprises

Sophie Gaugain, première vice-présidente de la Région Normandie, est intervenue lors du dernier conseil communautaire Inter Caux Vexin, afin de présenter les différentes mesures de soutien régional pour les entreprises.

■ BUCHY

Le discours était assez technique, avec des cartons défiant sur un écran pour étayer les propositions de l'élue. « Je tiens les promesses que je me suis faites, celles d'avoir un contact permanent avec les acteurs du terrain », a souligné l'élue. Et de continuer : « Je rencontre les chefs d'entreprise, je prends le pouls éco-

nomique de la Région et nous adaptons ensuite les plans régionaux en fonction des besoins ».

Une volonté existe en tout cas pour simplifier la vie du dirigeant et c'est en ce sens qu'un guichet unique a été créé : l'Agence de développement de la Normandie. Rappelant que le territoire de la communauté de communes Inter Caux Vexin regroupe une grande diversité d'entreprises, Sophie Gaugain note que « 80 % du tissu économique est composé de TPE (Très petites entreprises), de commerçants et d'artisans. Les grands comptes sont fortement représentés en Seine-Maritime ».

Délais raccourcis

Plus la peine de se perdre dans les différents dispositifs proposés, la Région raisonne désormais en mode de projets, « ce qui permet d'aller plus vite dans le traitement des dossiers. Nous sommes passés d'un délai de réponse de 8 à 2 mois. Et si on passe par la voie numérique, cela peut osciller entre 15 jours et trois semaines ».

L'élue a souligné les différentes crises touchant aujourd'hui les entreprises. Celles liées à l'augmentation du coût de l'énergie, tout comme les risques liés aux cyberattaques. « Sur ce dernier point, nous ne sommes pas prêts ».

Deux responsables d'entreprises, présents dans la salle, ont pris successivement la parole. Ils représentent des secteurs d'activités touchés de plein fouet par la crise énergétique.

« Nous payons des erreurs stratégiques en matière d'énergie »

Normanver est fabricant de verres. Le secteur est très énergivore et la flambée des prix, selon son dirigeant, impacte directement l'avenir de la structure. « Nous avons l'intention de continuer à investir. Nous allons pouvoir équilibrer, mais sans investissement. Si nous arrêtons un four, une ques-



Des élus attentifs aux propos de la première vice-présidente de Région. Thierry CHION

tion se pose : comment occuper les gars qui travaillent sur ce poste ? Nous n'avons pas été retenus par les dispositifs d'Etat ». Sophie Gaugain a promis une réponse rapide et avoue que beaucoup d'entreprises sont contraintes de revoir leurs projets. Et de noter : « Nous payons des erreurs stratégiques en matière d'énergie ».

Le responsable de la société Cocagne, fabricant de produits salés surgelés, souligne « avoir vécu deux années difficiles à cause du Covid. Notre chiffre d'affaires a baissé de 50 %. Nous sommes exclus des dispositifs en cours aujourd'hui ». Et d'insister : « Nos dépenses

énergétiques ont doublé en 2022 et elles vont encore doubler en 2023. Nous avons beaucoup d'incertitudes pour l'année à venir et à plus long terme ». L'élue note. Elle insiste ensuite sur le fait que la Région a révisé son cahier des charges, ce qui permet de pourvoir 93 % des marchés par des entreprises normandes.

Troisième budget de la Région

Sophie Gaugain constate également que « la crise énergétique va aussi toucher les petites entreprises et risque de fragiliser les bourgs. Nous serons là, comme lors du Co-

vid. Le budget économique de la Normandie est le troisième budget de la Région. Dedans, nous avons un dispositif d'urgence, le dispositif ARME ».

Aide à la création d'entreprise, prêt, subventions, co-investissement, le site ADNORMANDIE.FR est censé apporter les premières réponses aux entreprises.

Sophie Gaugain a insisté sur le fait que beaucoup de dirigeants ont plus de 58 ans, ce qui à terme va poser un nouveau problème, celui de la transmission des entreprises et des savoir-faire. « C'est un défi colossal ».

● Thierry CHION



Sophie Gaugain (debout à côté du président de la communauté de commune) a ouvert le conseil communautaire en présentant les dispositifs régionaux. Thierry CHION

80 000 euros pour JPB Menuiserie et Simmad Escaliers

Eslettes

Vendredi 14 octobre, plusieurs entreprises ont reçu des chèques de la part du Département de Seine-Maritime et la communauté de communes Inter-Caux-Vexin dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprises. La cérémonie s'est déroulée dans l'enceinte des futurs locaux de la société Simmad Escaliers et la société JPB Menuiserie, sur la ZAE Polen 2 d'Eslettes.

En janvier 2020, Guillaume De Sorbay rachète les deux sociétés et s'implante à Eslettes. "Les travaux se termineront

bientôt. L'activité devrait débuter en janvier 2023", indique-t-il. Dans les locaux, chaque entreprise a son espace et travaille chacune de son côté. "Simmad Escaliers avait 2 600 m² pour l'unité de production à Notre-Dame-de-Bondeville. Ici, nous avons 4 500 m². Nous connaissons 10 à 15 % de croissance depuis le rachat soit trois millions et demi d'euros de chiffre d'affaires", précise Guillaume De Sorbay. Simmad Escaliers compte quarante collaborateurs et JPB Menuiserie en compte vingt.



Les sociétés JPB Menuiserie et Simmad escaliers ont reçu un chèque de 80 000 euros

Le Courrier Cauchois
30 décembre 2022

Un nouveau panneau s'ajoute à l'entrée des 64 communes

Inter Caux Vexin

Installés depuis peu de temps dans quelques communes qui composent la communauté de communes Inter-Caux Vexin, de nouveaux panneaux de signalisation à l'entrée des villages s'ajoutent comme ici à Eslettes.

Présenté lors du dernier conseil communautaire le 6 décembre à Buchy, le projet interrogeait les élus : "Comment allons-nous faire pour installer tous les panneaux ?", "Pouvons-nous cumuler les panneaux informatifs ?", "Les villageois vont-ils comprendre?". En effet, plusieurs

communes disposent des panneaux informatifs *village fleuri*, *village connecté*, ou *voisins vigilants*. "La communauté de communes peut fournir un poteau supplémentaire si les communes possèdent trop de panneaux. A Sierville, par exemple, nous sommes ville internet, ville prudente et ville fleurie", détaille Yves Loisel, maire de Sierville.

Chaque commune devrait ainsi recevoir son panneau Inter-Caux Vexin pour l'installer à l'entrée du village dans les prochaines semaines.



Un panneau Inter Caux Vexin s'ajoute aux panneaux d'entrée de la commune d'Eslettes

INTER CAUX VEXIN Relais petite Enfance : une journée festive pour se faire connaître



Le Clown David a actionné son vélo-manège pour le plaisir des grands et des petits. *Le Bulletin*

Pour mieux se faire connaître, les animatrices des relais petite enfance de l'Inter Caux Vexin, ont proposé des ateliers et des animations aux enfants, parents et professionnelles.

📍 MARTAINVILLE-ÉPREVILLE

Dans les 64 communes de l'Inter Caux Vexin, 464 professionnelles des métiers régle-

mentés de la petite enfance accueillent les enfants dans différentes structures.

Trois animatrices

Dans le cadre du Relais petite Enfance, elles bénéficient de l'aide de trois animatrices pour apporter des informations juridiques, administratives et de fonctionnement des modes de garde et des lieux. Elles proposent aussi des ateliers d'éveils itinérants. « Notre

but est d'être au plus près de la population et des professionnelles », ont expliqué, samedi 2 juillet, Zaina, Nathalie et Valérie, lors de la première journée festive des Relais Petite Enfance de Buchy, Martainville-Épreville et Montville.

Afin de se faire mieux connaître, les animatrices ont donc proposé, toute la journée et gratuitement, sur le thème du Cirque, de l'éveil musical, des créations manuelles, une

exposition photo, un atelier de circo-motricité par la Compagnie Pirouette et aussi le Vélo-manège inventé et animé par le Clown David.

Avec ce Carrousel écologique, les enfants ont pu gagner des ballons gonflables et surtout piquer des fous rires. Le rendez-vous ensoleillé s'est terminé par la projection du film du spectacle de fin d'année réalisé par les animatrices.

Le troisième Relais Petite Enfance de l'Inter Caux Vexin, inauguré à Buchy

Le troisième Relais Petite Enfance du territoire de l'Inter Caux Vexin a été inauguré, vendredi 9 septembre, à Buchy. Précisions...

Informers, rencontrer, échanger : telle est la raison d'être d'un Relais Petite Enfance (RPE), un lieu au service des familles et des professionnels de ce secteur. Vendredi 9 septembre, le président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin (CCICV) Éric Herbert, accompagné d'un représentant de la Caisse d'Allocations familiales et d'élus de Buchy et de l'intercommunalité, a inauguré le troisième Relais petite enfance du territoire, à Buchy.

Rénovation et travaux : 110000 euros

C'est la commune de Buchy qui a mis les locaux à disposition et après une rénovation com-

plète et mise aux normes, le lieu est devenu un site d'accompagnement et de proximité pour les familles et les professionnels. Coût des travaux : 110000 euros, financés par la CAF de la Seine-Maritime et par la CCICV qui a pu bénéficier d'une subvention de 62080 euros, dans le cadre des fonds du Plan d'investissement pour l'accueil du jeune enfant.

Accompagner les familles, informer les professionnels

Une éducatrice de jeunes enfants animera le Relais et accompagnera ainsi familles et professionnels de la petite enfance. Que ce soit pour des démarches administratives, pour s'informer sur l'ensemble des modes d'accueil des jeunes enfants ou encore pour soutenir les assistant(e)s maternel(le)s en les renseignant sur le cadre d'exercice de leur métier, pour la formation continue ou pour



Les élus de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin ont inauguré, vendredi 9 septembre, le troisième Relais petite enfance du territoire, à Buchy. Isabelle VILLY

leur démarches, c'est au RPE que chacun pourra trouver de l'aide. « Nos éducatrices proposent des temps d'échanges et des réunions thématiques pour aborder les évolutions du métier, la formation et les questions d'actualité », précisent ainsi les services de la CCICV.

Ce troisième Relais petite enfance (les deux autres sont situés à Martainville-Épreville et Clères), s'adresse aux communes suivantes : Beaumont-le-Hareng, Bois-Hérault, Bosc-Bordel, Bosc-Édeline, Buchy,

Bosc-le-Hard, Cailly, Cottévrard, Grigneuseville, Esteville, La Rue-Saint-Pierre, Longuerue, Saint-André-sur-Cailly, Sainte-Croix-sur-Buchy, Vieux-Manoir et Yquebeuf.

Un relais itinérant pour permettre un accès à tous

Et pour permettre un meilleur accès à tous ceux qui en ont besoin, le Relais Petite Enfance de Buchy est par ailleurs itinérant. Il propose ainsi des ateliers d'éveil dans plusieurs communes du territoire. « Ces ateliers

sont animés par notre éducatrice et sont destinés aux enfants âgés de 0 à 3 ans, en présence de leurs assistantes maternelles. Il s'agit en fait de proposer des temps d'éveil et de socialisation pour les tout-petits », détaillent les services de l'intercommunalité. Les ateliers ont lieu chaque semaine, sur inscription, à Bosc-le-Bard (lundi de 9 h à 11 h, salle L.Vincent à l'espace de loisirs); à Esteville (le mardi de 9 h à 11 h, à la bibliothèque); à Buchy (le jeudi de 9 h à 11 h, au Relais Petite Enfance rue Ernest Noury); à

La Rue-Saint-Pierre (le vendredi de 9 h à 11 h, salle du conseil municipal).

● Isabelle VILLY

■ Relais Petite Enfance. 149 rue Ernest Noury à Buchy. Tél : 02 32 91 20 97/06 48 37 12 36. Une newsletter dédiée à la petite-enfance est préparée chaque mois : pour s'abonner, rendez-vous sur www.intercauxvexin.fr/fr/news/La-bulle-petite-enfance



Le lieu a été découvert sous une pluie battante... Isabelle VILLY